

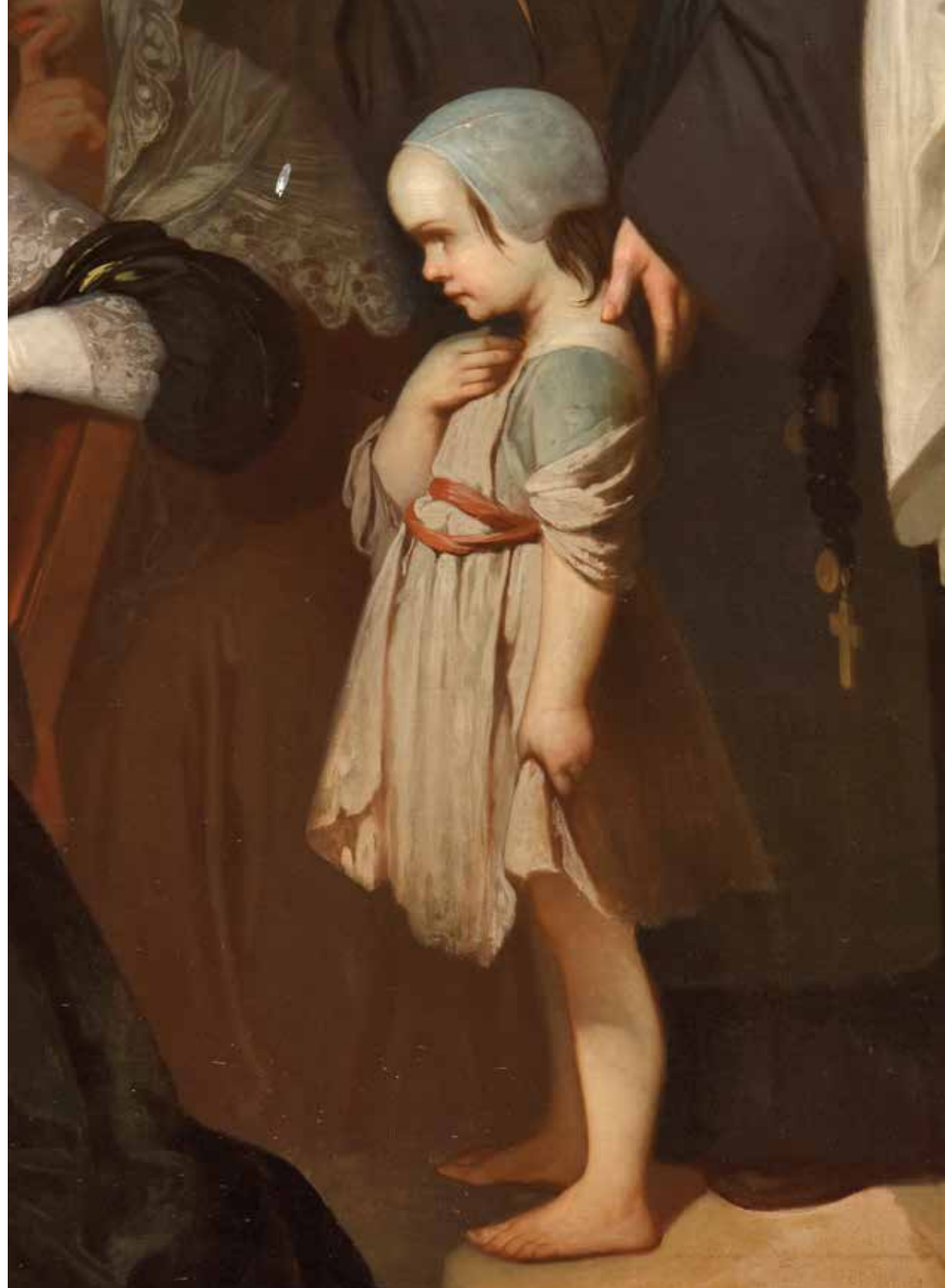


PATRIMOINE protégé

L'Œuvre de la Miséricorde de Montpellier

Présentation historique, architecturale et artistique

monuments historiques et objets d'art d'Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES



Auteurs

Christine Feuillas [CF]
Responsable des Archives municipales et métropolitaines de Montpellier

Hélène Palouzié [HP]
Conservatrice régionale des Monuments historiques adjointe,
DRAC Occitanie, site de Montpellier

Pierre Stépanoff [PS]
Conservateur du patrimoine, Musée Fabre, Montpellier

Jean-Louis Vayssettes [JLV]
Ingénieur de recherche, SRA, DRAC Occitanie, site de Montpellier

avec la collaboration de

Julien Duvaux [JD]
Chef du service des Archives anciennes et privées,
Archives départementales de l'Hérault

Rafaël Hyacinthe [RH]
Assistant de conservation du patrimoine,
Archives départementales de l'Hérault

et

Jean Fouace [JF]
Responsable du pôle scientifique, CICRP

Hervé Giocanti [HG]
Restaurateur d'œuvres peintes

Émilie Hubert-Joly [EHJ]
Photographe-radiologue, CICRP

L'Œuvre de la Miséricorde de Montpellier

Présentation historique, architecturale et artistique



Sainte famille (détail). Reynaud Levieux, 1648-1649. Chapelle de la Miséricorde, Montpellier.

S'inscrivant dans la longue tradition de charité chrétienne des hôtels-Dieu, l'histoire de l'Œuvre de la Miséricorde de Montpellier est indissociable du développement des maisons de charité et de secours. Créés à l'initiative des évêques, de congrégations religieuses et de bienfaiteurs, ces établissements de bienfaisance vivaient essentiellement de revenus provenant de rentes, legs ou donations. Jusqu'à la fin du 18^e siècle, la fonction d'accueil ou d'hospitalité de ces institutions destinées à soulager la détresse physique, psychique ou sociale prédomine sur la fonction de soin, qui se développera progressivement pour donner forme aux hôpitaux actuels.

Dans l'Hérault, destructions et déplacements ont particulièrement amenuisé la mémoire de ces lieux. Rares sont les ensembles chapelle – apothicairerie conservés. Parmi les cinq apothicaireries encore existantes, trois sont partiellement préservées dans les musées d'Agde, Sète et Pézenas et deux seulement sont conservées *in situ* avec leur chapelle, à l'hôpital Saint-Jean de Lodève et à la Miséricorde de Montpellier.

Créée au 17^e siècle par la congrégation laïque des Dames de la Miséricorde associée à la congrégation religieuse des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, l'Œuvre de la Miséricorde s'installe de manière définitive dans une maison léguée en 1715 par Anne de Conty d'Argencour et se développe au 19^e siècle par l'acquisition de l'ancien hôtel des Monnaies attenant. Cette institution, devenue après la Révolution bureau de bienfaisance, puis Centre communal d'action sociale, est le symbole de la pérennité d'une mission sociale.

Le 13 juillet 2001, le départ des sœurs marque une césure dans l'histoire de l'Œuvre et pose le problème du devenir de cet ensemble hospitalier, ainsi que celui du mobilier et des œuvres d'art, intimement liés à son histoire. Lorsque la fonction mémorielle se substitue à l'usage, il est souvent difficile de maintenir en état le patrimoine historique. Ce n'est qu'à l'issue d'un long débat patrimonial qu'émergent des modes de sauvegarde s'adaptant à la diversité des situations. Le classement au titre des Monuments historiques du bâtiment et des collections a été le levier déclencheur du plan de sauvegarde de la Miséricorde.

Si l'intérêt historique de ce lieu de mémoire est évident, la conservation du bâtiment s'impose lorsque l'objectif est d'éviter la disparition des aménagements intérieurs et le dépeçage des collections qu'il abrite : boiseries, pots à pharmacie en céramique et en verre, mobilier de préparation pour distiller, broyer, sécher, comptoirs, alambics, récipients en cuivre, évier, mortier, auxquels s'ajoutent les portraits de bienfaiteurs et d'administrateurs et les tableaux de la chapelle. En tout, près de 400 pièces ! Transcrire ces inventaires de la mémoire au registre de la protection est le fondement d'une logique de conservation qui consacre le lieu comme réceptacle des objets accumulés et lui donne sens.

Suite au partenariat engagé avec la ville de Montpellier soucieuse de préserver et présenter ce lieu de mémoire, la commission départementale des objets mobiliers du 14 mars 2002, a témoigné de l'intérêt historique de cet ensemble qu'il importait de ne pas démanteler, ni déplacer. En conséquence, les 400 pièces ont été classées le 22 mai 2003 et le 17 novembre 2003, la commission nationale des Monuments historiques s'est prononcée en faveur du classement du bâtiment de l'Œuvre qui sera effectif le 10 mai 2006.

Cet ouvrage valorise cet ensemble patrimonial devenu un des lieux emblématiques de la ville.

Pierre Pouëssel
Préfet de l'Hérault

et

Laurent Roturier
Directeur régional des Affaires culturelles d'Occitanie



Ordonnance de François Bosquet, évêque de Montpellier, portant règlement et statuts de la congrégation de la Charité des femmes de la Ville de Montpellier, 7 septembre 1658. ADH, 12 HDT A1.

À l'origine du CCAS de Montpellier se trouve une institution méconnue, l'Œuvre de la Miséricorde. Son histoire commence après le siège de la ville par Louis XIII en 1622 lorsque des femmes, soucieuses d'apporter aide et réconfort à une population éprouvée par les Guerres de Religion, se réunissent pour fabriquer le « bouillon » et l'apporter aux pauvres malades.

Ces femmes, issues de l'aristocratie montpelliéraine et pour la plupart épouses ou filles de conseillers à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier seront secondées par les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul à partir de 1668. Dès lors, l'Œuvre développe ses activités : portage de repas et soins à domicile, distribution de vêtements, visite des prisonniers, alphabétisation des petites filles...

L'installation rue de la Monnaie, dans la maison léguée par l'une d'entre elles, Anne de Conty d'Argencour, permet en 1718 à l'Œuvre de créer la pharmacie qui va fonctionner sous la houlette des sœurs jusque dans les années 1960. Ce lieu, ouvert au public par la Ville en 2009, est un des fleurons du patrimoine médical et pharmaceutique montpelliérain. C'est à son guichet que de nombreuses personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite sont venues chercher les médicaments ordonnés par les médecins de l'Œuvre et du bureau de bienfaisance et fabriqués par les sœurs.

Sous la Révolution, les sœurs continuèrent leur activité, jugée indispensable par tous et l'Œuvre se perpétua à travers le bureau de bienfaisance nouvellement créé (1796). Au 19^e et 20^e siècles, les activités se développent encore avec la création d'un orphelinat et la distribution de soupes dans les locaux de la Miséricorde.

Versé en 1985 par le CCAS, le fonds de la Miséricorde est conservé aux Archives départementales de l'Hérault. J'ai eu le privilège, en tant que conseiller général délégué aux Archives départementales de le découvrir en 2003 à l'occasion de son classement. C'est une chance pour Montpellier et l'histoire de la charité de disposer à la fois des documents d'archives et du lieu dans et pour lequel ils ont été créés. La volonté conjointe de la Ville et de la DRAC (Conservation régionale des Monuments historiques) a permis de sauvegarder ce riche patrimoine et de le restituer au public.

Je suis heureux que le partenariat avec la DRAC Occitanie, ait permis de consacrer un volume de la collection Duo à la Miséricorde, et de faire plus amplement connaître ce lieu historique exceptionnel.

Philippe Saurel
Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



La Miséricorde :
histoire et architecture

L'ensemble historique de l'Œuvre de la Miséricorde



Porte d'entrée, 1 rue de la Monnaie, détail de l'imposte au monogramme de la communauté de la Miséricorde, M surmonté d'une croix.

Pages précédentes :

Les Dames de la Miséricorde. Auguste-Barthélémy Glaize, 1846. Chapelle de la Miséricorde, Montpellier

Situé dans l'Isle de la Monnaie, sixain Sainte Foy, l'Œuvre de la Miséricorde est un ensemble patrimonial propriété communale depuis 2006. Il occupe une place importante dans l'histoire de Montpellier et dans l'histoire des institutions de bienfaisance et hospitalières. Son intérêt historique, architectural et artistique est clairement identifié par le classement au titre des Monuments historiques du 10 mai 2006¹. Aujourd'hui, la Miséricorde est un des lieux les plus visités de la ville de Montpellier.

L'homogénéité de la façade actuelle, 1 rue de la Monnaie, masque les multiples agrandissements et remaniements du 17^e au 20^e siècle, qui correspondent à l'extension, l'évolution et la pérennité d'une mission d'assistance publique, exercée sur plus de trois siècles. En effet, après la Révolution, l'Œuvre de la Miséricorde devient bureau de bienfaisance, puis en 1963, bureau d'aide sociale². L'activité se poursuit jusqu'en 1965, les religieuses gérant l'apothicairerie, fabriquant et dispensant les potions et soins. Quelques sœurs maintiennent cette assistance aux nécessiteux en plein cœur de ville au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS) créé en 1983, avant de se retirer le 13 juillet 2001, date à laquelle le CCAS déménage dans de nouveaux locaux.

L'Œuvre de la Miséricorde et la charité montpelliéraine

L'Œuvre de la Miséricorde est fondée par la congrégation laïque des Dames de la Miséricorde, regroupant des femmes de notables de la ville – conseillers à la cour des comptes, médecins, ou notaires. Elle a pour mission le secours aux pauvres et participe à la gestion d'orphelinats, d'apothicaireries, d'écoles.

La création de cette institution charitable s'inscrit dans un contexte de reconquête catholique de Montpellier, particulièrement éprouvée par les guerres de Religion. Si l'on ne

1. L'Œuvre rassemble plusieurs immeubles regroupés sur la parcelle HN 232, cadastre 2006. Le bâtiment a été classé le 10/05/2006 et l'ensemble du mobilier le 22/05/2003.

2. Il était géré par une commission administrative composée du maire, président de droit, d'un adjoint délégué, de trois conseillers municipaux et de quatre délégués du préfet nommés pour quatre ans.



connaît pas la date exacte de son apparition à Montpellier, elle est de façon certaine une conséquence du siège de 1622³. En effet, dès le 18^e siècle, la congrégation fait remonter son origine au lendemain du siège de Louis XIII, époque où « la foy des catholiques ayant pris un nouveau degré de ferveur chacun s'empessa de la témoigner par des œuvres. On eut beaucoup plus soin des pauvres, ce fut vers ce temps-là que des Dames de Piété les plus distinguées considérant la peine que certains malades artisans avaient à se faire transporter à l'hôtel-Dieu par la honte de découvrir à tout le monde leur état de misère et par la crainte de se porter un préjudice quand ils seraient revenus en santé s'associèrent pour compatir à la faiblesse de ces pauvres malades, elles faisaient faire chez elles le bouillon »⁴.

L'attribution de l'origine de cette institution au siège de la ville est symbolique à plusieurs titres. Elle affirme son ancrage dans l'histoire montpelliéraine et l'importance de son rôle envers la population, tout en lui permettant aussi de se situer très tôt dans l'action charitable impulsée en France par saint Vincent de Paul (1581-1660). En effet, c'est le 23 août 1617,

Façade rue de la Monnaie, Œuvre de la Miséricorde, Montpellier.

3. La place forte protestante de Montpellier est assiégée par Louis XIII du 31 août au 19 octobre 1622 pour réaffirmer son autorité sur le royaume. Henri II de Montmorency, gouverneur du Languedoc ne doit son salut qu'à son adversaire Pierre Conty d'Argencour (1575-1655) ingénieur et bâtisseur des fortifications de Montpellier (détruites peu après le siège), en sus de l'ancienne clôture médiévale. Gérard Cholvy (dir.), *Histoire de Montpellier*, Privat, rééd. 2001, p. 120 et suivantes. Jean Nougaret, *Montpellier monumental*, Monum/éd. du Patrimoine, 2005, p. 94-95 et 113-115, plan n° 79.

4. ADH, 12 HDT B1, registre des rentes et pensions accordées et dues à la confrérie des Dames de la Miséricorde de Montpellier (1752-1792), origine de la confrérie ff. 1-2. Cette même date de création est citée dans les lettres patentes de Louis XV autorisant et confirmant l'Œuvre de la Miséricorde, données à Fontainebleau, 1771 (ADH, 12 HDT A1). Toutes les publications à partir du 19^e siècle donnent le siège de Montpellier comme point de départ de l'Œuvre de la Miséricorde.



Les Dames de la Miséricorde (détail de saint Vincent de Paul). Auguste-Barthélémy Glaize. Chapelle de la Miséricorde, Montpellier.

à Châtillon-les-Dombes que « Monsieur Vincent » crée la première confrérie de la Charité, association de dames pour assister les pauvres malades de la paroisse. Cette première fondation, innovante, organise le secours des pauvres par des femmes laïques et les statuts permettent de pérenniser l'Œuvre. Approuvée par l'archevêque de Lyon le 24 novembre suivant, la confrérie, placée sous le patronage de la Vierge est érigée officiellement par saint Vincent de Paul dans la chapelle de l'hôpital de Châtillon le 8 décembre 1617, jour de la fête de l'Immaculée Conception⁵.

C'est ce modèle de confrérie de la Charité que reprend François Bosquet, évêque de Montpellier, le 7 septembre 1658, en instituant la congrégation séculière de la Charité des femmes de la Ville de Montpellier : « plusieurs femmes de piété de cette ville [...] s'étant unies ensemble pour assister les pauvres et les malades de leurs biens et de leurs services »⁶.

5. Matthieu Bréjon de Lavernée, *Histoire des Filles de la Charité* (17^e-18^e siècles), Fayard, 2011, p. 45-47.



Portrait du curé Villebrun, 19^e siècle. Apothicairerie de la Miséricorde, Montpellier.

Très rapidement le nom de confrérie de la Miséricorde remplace celui de confrérie de la Charité. En effet, le 18 août 1659, c'est sous le vocable de « Dames de la confrérie de la Miséricorde » que sont désignées par François Bosquet les Dames de la congrégation de la Charité lorsqu'il leur concède une chapelle dans l'église Notre-Dame-des-Tables, à laquelle est attachée la confrérie, à charge pour elles de l'embellir et de l'entretenir⁷.

Les règlements et statuts définissent en vingt-deux articles le fonctionnement interne de la confrérie et l'organisation du service des malades à domicile. En effet, il ne s'agit pas de se substituer à la fonction hospitalière mais de répondre à un autre besoin, celui d'assister les personnes pauvres et malades chez elles⁸.

Les Dames de la Miséricorde

Les Dames de la Miséricorde, dites « sœurs de la Miséricorde » assurent ainsi la distribution d'aliments aux pauvres indigents de tous les quartiers de la ville lors de tournées régulières. Elles visitent les malades pour les reconforter, leur apporter le bouillon et des remèdes, leur fournir des vêtements et éventuellement les conduire à l'hôpital. Le recrutement de la confrérie se fait dans l'aristocratie montpelliéraine

6. ADH, 12 HDT A1, règlements et statuts de la congrégation de la Charité des femmes de la Ville de Montpellier, 7 septembre 1658. La charité étant le « lieu de la perfection et le fondement de la vie chrétienne », il appartient à tout chrétien de la vivre à travers les œuvres de Miséricorde et sous l'impulsion de la réforme tridentine, l'affermissement de la foi se traduit par un engagement social des fidèles – hommes et femmes – au service des déshérités et des malades. Les archives de l'Œuvre de la Miséricorde confirment cette antériorité puisque le premier document conservé – un livre de comptes – date de 1643. ADH, 12HDT E 1, registre tenu par Madame de Ranchin, mère de la Miséricorde, 1643-1648.

7. ADH, 12HDT A1, concession d'une chapelle de Notre-Dame-des-Tables de « la chapelle qui est au côté de l'Évangile du grand autel », 18 août 1659. L'adoption du nom de Miséricorde pourrait être le vocable de cette chapelle – non précisé dans le texte – à moins que ce soit en référence aux œuvres de Miséricorde corporelles pratiquées par les Dames de Charité : nourrir ceux qui ont faim, vêtir les malheureux, soigner les malades. ADH, 12 HDT A1, *Concession de la chapelle de la Miséricorde de l'église Notre-Dame-des-Tables par le chapitre de Montpellier aux Dames de la Miséricorde*, Marguerite de Ranchin, mère de la Miséricorde et Constance d'Arnoye trésorière, 29 avril 1659. C'est à Jeanne Deydé, mère supérieure, et à Marguerite Ranchin, trésorière de la congrégation de la Miséricorde établie en l'église des Capucins de Montpellier que sont dans les années 1650 délivrés de nombreux legs.

8. *Ibid.* L'article 12 précise qu'elles ne se chargent pas des malades incurables ou contagieux mais des autres, jusqu'à leur guérison.

Règlements et statuts de la Congrégation des Dames de la Charité ou de la Miséricorde

Pour être admise dans la confrérie, une femme doit obtenir le consentement de son mari et une fille celui de son père et de sa mère, mener une vie exemplaire et montrer capacité et zèle pour le service des malades (article 1). Cette adhésion doit être vécue comme un véritable engagement. En effet, la non-participation aux réunions et au service des pauvres peut entraîner la radiation de la « confrèresse » au quatrième avertissement (article 20). Chaque Dame contribue financièrement au fonctionnement de l'Œuvre en donnant au moins 12 livres par an et une quête générale annuelle est autorisée (article 13). Les livres de comptes indiquent la recette annuelle des sommes versées par les Dames de la Miséricorde. À titre d'exemple, en 1677, le montant s'élève à 2829 livres 7 deniers. Les soixante-six dames qui figurent sur la liste donnent pour la plupart 12 livres, la cotisation la plus basse étant de 3 livres, la plus haute de 36 livres¹. Chaque année, la quête générale est organisée aux portes des églises mais aussi dans les rues de Montpellier suivant des itinéraires précis pour chaque sixain, permettant ainsi d'assurer un quadrillage total de la ville².

Lors de leur assemblée annuelle, fixée au 8 décembre, les Dames élisent trois d'entre elles afin de conduire et gérer la congrégation pendant l'année : une « mère » ou supérieure, une trésorière et une garde-meubles (article 2). L'assemblée se tient en présence du directeur de la congrégation, prêtre désigné par l'évêque, qui reçoit leur serment de bien exécuter leur charge. Le rôle de la mère est de faire appliquer le règlement,

de veiller sur la congrégation et par son exemple et ses exhortations d'entraîner chacune à accomplir son devoir (article 3). La trésorière garde l'argent dans un coffre à deux serrures (dont elle a une clé, la mère détenant l'autre) gère les dépenses et en rend compte à la fin de sa charge (article 4). La troisième responsable dite « garde-meubles » gère le linge, les habits et les meubles destinés aux malades et veille à leur entretien (article 5). Ces trois « officières » décident ensemble des personnes qui pourront être assistées par la congrégation (article 3). Elles élisent un procureur « homme reconnu pour sa probité et ses capacités pour tenir un registre contenant les règlements, les noms des personnes reçues avec le jour de leur décès, actes des élections des officières, la reddition des comptes, l'inventaire des meubles et les actes et délibérations qui seront prises » (article 6).

Le service des malades repose sur un partage des quartiers de la ville entre les Dames élues chaque mois pour assurer les visites et apporter les repas. Il est organisé par la supérieure et la trésorière qui assignent à chacune un tour. Les repas consistent en une demi-livre de mouton, une feuille de vin, du pain à suffisance ou des bouillons « au nombre de prises que le médecin jugera à propos » (article 7). Toute initiative introduisant un quelconque supplément « douceur ou rafraîchissement » est interdite, à charge de la trésorière de le redistribuer aux malades qui en ont besoin (article 8).

Mais le service des malades ne consiste pas seulement en un soulagement matériel, il est assorti

d'un accompagnement spirituel, les Dames devant les instruire « en piété et en religion », les consoler, les assister et les confier si nécessaire au directeur, pour confession et communion. Elles assistent à l'enterrement des malades défunts et font célébrer une messe basse (article 14).

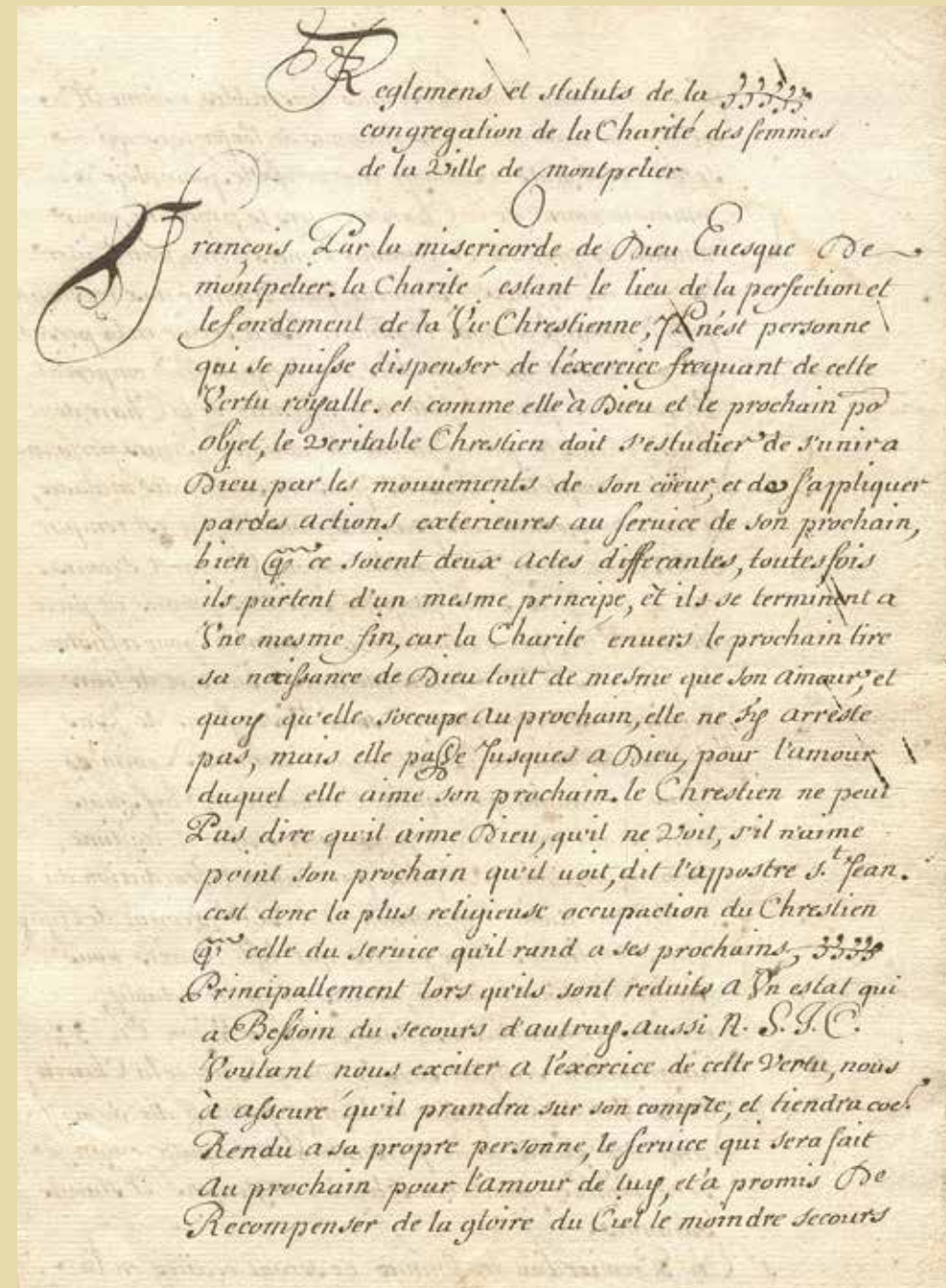
L'action charitable des Dames est portée par une vie spirituelle commune. Une messe mensuelle est célébrée dans leur chapelle le second dimanche de chaque mois. Le vendredi suivant, elles traitent des affaires de la congrégation en présence du directeur. Celui-ci vérifie la bonne observance du règlement et les exhorte à vivre la charité entre elles, les engageant à réformer leurs défauts et à se réconcilier devant lui si nécessaire. Il préside à leur prière commune et assure leur suivi spirituel. De leur côté, les Dames doivent assister aux obsèques de leurs sœurs défuntes et faire célébrer une messe pour le repos de leur âme comme pour le procureur et le directeur (articles 16 et 17). L'activité charitable ainsi encadrée est contrôlée par le directeur qui en réfère à l'évêque (article 20).

[CF] [HP]

1. ADH, 12 HDT E22, livre de comptes tenu par Madame de Becherand, trésorière, 1676-1677.

2. ADH, 12 HDT C2, organisation et produits des quêtes effectuées par les sœurs de la Miséricorde, 1739-1785.

Ordonnance de François Bosquet, évêque de Montpellier, portant règlement et statuts de la congrégation de la Charité des femmes de la Ville de Montpellier, 7 septembre 1658. ADH, 12 HDT A1.



principalement au sein des familles des conseillers à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Ainsi la première mère connue, Marguerite de Ranchin, est la fille d'Antoine de Ranchin (1574-1637), conseiller maître à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et de Marguerite de Trinquaire, dont le père, André était conseiller maître à la chambre des comptes. Son époux, Gabriel de Ranchin (1606-1666), demi-frère de son père, premier consul de Montpellier en 1641-1642, devient conseiller maître en 1644. La trésorière qui l'assiste est Constance de Rouch d'Arnoye, veuve de Gabriel de Grasset, lui aussi conseiller à la cour des comptes, aides et finances – après avoir succédé en 1622 à son père Jean de Grasset à l'office de conseiller du roi procureur général à la chambre des comptes – et premier consul de Montpellier en 1624.

Sous l'Ancien Régime, l'Œuvre de la Miséricorde apparaît ainsi comme une « affaire » de femmes de magistrats de la cour, par leur qualité d'épouses ou de filles de conseillers, mais aussi comme une « affaire de familles » eu égard aux nombreuses alliances contractées par ces familles entre elles. Les noms de Mesdames de Plantade, de Cœurdechesne, de Solas, de Sarret, de Manse, de Becherand, de Ratte, de Beaulac, de Rignac, de Manse, de Sartre, de Lespine, d'Aigrefeuille, de Claris, de Massanes, de Massilian, de Roux, Sicard et bien d'autres figurent dans les listes de la confrérie. La congrégation bénéficie d'un soutien officiel des grands personnages de la province de Languedoc. Il se manifeste à travers la réception de leurs épouses. Parmi les premières dames de la Miséricorde inscrites sur le registre commencé en 1658, se distinguent la duchesse de Verneuil, Charlotte Séguier de Villemor (1622-1704), fille du chancelier Pierre Séguier et épouse de Henri de Bourdon duc de Verneuil (1601-1682), fils légitimé d'Henri IV, gouverneur de la province à partir de 1666, et la marquise de Castries, Isabeau de Bonzi, épouse de René-Gaspard de La Croix, premier marquis de Castries en 1645,



nommé lieutenant général de Languedoc à partir de 1668, et sœur du cardinal de Bonzi (1631-1703), évêque de Béziers, archevêque de Toulouse puis de Narbonne et président né des États du Languedoc, ainsi que Madame d'Aguesseau épouse d'Henri d'Aguesseau, intendant de la province de 1673 à 1685⁹.

Les documents d'archives attestent de l'élan initial donné à une confrérie hospitalière par la hiérarchie ecclésiastique. Il est alors question de « nobles dévotes de la vieille ville qui s'assemblent sous le nom de sœurs de la Miséricorde » pour venir en aide aux pauvres. L'évêque de Montpellier lui concède une reconnaissance institutionnelle, ainsi que ses premiers statuts, éléments primordiaux pour comprendre l'organisation et la mission que l'Église lui confirme. La collaboration de quelques sœurs issues de la communauté des Filles de la Charité va également dans ce sens.

Les Dames de la Miséricorde [détail]. Auguste-Barthélémy Glaize, chapelle de la Miséricorde, Montpellier.

9. ADH, 12HDT A1, registre des rentes et pensions dues à la confrérie des Dames de la Miséricorde de Montpellier, 1752-1792, f.1. Sur les familles de magistrats voir Pierre Vialles, *Études historiques sur la cour des comptes aides et finances de Montpellier d'après ses archives privées*, Montpellier, Imprimerie Firmin et Montane, 1931 et Pierre Burlats-Brun, *Les 108 dynasties de magistrats aux cours de justice de Montpellier sous l'Ancien Régime*, s.d.



Saint Vincent de Paul. D'après Stefano Lambri, 18^e siècle. Huile sur toile. Apothicairerie de la Miséricorde, Montpellier.

Sainte Louise de Marillac. D'après Stefano Lambri, 18^e siècle. Huile sur toile. Apothicairerie de la Miséricorde, Montpellier.

Les Filles de la Charité

Dès 1668, en effet, pour les seconder dans le service des pauvres et des malades, les Dames de la Miséricorde font appel à la communauté des Filles de la Charité établie à Paris. Fondée en 1633 par saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac (1591-1660), cette communauté est la première congrégation féminine à échapper à la règle de la clôture, ce qui permet d'aller effectuer des visites à domicile. Progressivement, la communauté formée par l'arrivée de deux sœurs en 1668, s'étoffe pour atteindre le nombre de huit à la fin du 18^e siècle.

L'apothicairerie de la Miséricorde conserve les portraits des fondateurs, saint Vincent de Paul et Louise de Marillac. Ce sont des copies des portraits de Stefano Lambri peints en 1665 et conservés à la maison mère de la congrégation des Filles de la Charité à Paris¹⁰. Louise de Marillac, religieuse française originaire de Paris (1591-1660), fille de Louis de Marillac, conseiller au parlement de Paris épousa en 1613 Antoine le Gras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis. Veuve en 1625, elle se consacra aux œuvres de charité sous la direction de saint Vincent de Paul, qui en 1633, lui confia la formation des auxiliaires des Dames de la Charité : ces jeunes filles constituèrent la congrégation des Filles de la Charité dont Louise de Marillac fut la première supérieure. Elle a été canonisée en 1934.

10. Charlot, Colette, « Médecine, art et histoire à Montpellier : L'apothicairerie de l'Œuvre de la Miséricorde ». *Nunc Monspelienis Hippocrates*, janvier 2002. (Montpellier : Sauramps éditions, 2002), hors-série, p. 104-106.

Le bouillon des pauvres

Le bouillon est un des plats les plus vieux du monde. Économique et simple à préparer, il est reconnu pour sa densité nutritive et permet en cas de fièvre de compenser la déshydratation. Les recettes du bouillon varient en fonction des maladies qu'il est sensé soulager. Le plus souvent à base de volaille ou de viande, à laquelle on ajoute un féculent (pois, fèves, lentilles, riz, avoine ou orge

mondé), des légumes de saison, des épices et des aromates, le bouillon est confectionné dans un grand chaudron d'eau que l'on porte à ébullition puis qu'on laisse mijoter. Il fait partie des remèdes donnés aux malades sous le contrôle du médecin. En effet, l'article 7 des règlements et statuts donnés le 7 septembre 1658 par monseigneur Bosquet, précise que les « confrères »

porteront aux malades « le boire et le manger qui sera demy livre de mouton et une feuille de vin et du pin (sic) à suffisance ou des bouillons au nombre de prises que le médecin jugera à propos »¹. Si au fil des ans la distribution de vin fut remplacée d'abord par de l'argent puis par des rations de pain bis ou de riz afin d'éviter les abus, celle du bouillon fut toujours une constante. Jusqu'en 1695, les Dames de la Miséricorde apportèrent le bouillon aux pauvres. À partir de cette date, les sœurs de la Charité qui les assistaient dans cette tâche depuis leur arrivée (1668) prirent le relais. Cependant, dans son testament en 1715, Anne de Conty d'Argencour prend en compte l'importance du bouillon et de son coût pour la congrégation, puisqu'elle demande que soient prélevées annuellement sur les rentes de la maison qu'elle lègue rue de la Monnaie « 50 livres pour des poules pour les bouillons [et] 6 livres pour les frais desdits bouillons ».

[CF] [HP]

1. ADH, 12 HDT A1, Règlements et statuts de la congrégation de la Charité des femmes de la Ville de Montpellier, 7 septembre 1658.



La Charité de saint Vincent de Paul (détail). Eugène Devéria, 1839. Huile sur toile. Chapelle de la Miséricorde, Montpellier.

Avec l'arrivée des sœurs, les activités de l'Œuvre se développent et se diversifient. Telle l'alphabétisation des petites filles – à l'instar de la première fille de la Charité Marguerite Naseau (1594-1633) – et la fabrication des remèdes « sirops, décoctions, tisanes, infusions », allant même jusqu'à pratiquer « des saignées, lorsqu'il n'y aura pas de chirurgien »¹¹. Autour des sœurs, le service médical de l'Œuvre s'organise. Deux médecins sont nommés par l'évêque Charles-Joachim Colbert de Croissy pour visiter les malades. En 1760, grâce à son successeur l'évêque François de Villeneuve, ils seront six, un pour chaque sixain de la ville et quatre chirurgiens, c'est-à-dire un par paroisse, pour compléter l'équipe médicale. Aux visites et portages des repas, à la fabrication de remèdes et aux soins à domicile, à l'école pour les petites filles, vont s'ajouter au 18^e siècle des œuvres particulières. L'Œuvre du Bouillon des Pauvres, pour financer sa fabrication et son portage à domicile, poste qui pèse lourd dans les finances de l'Œuvre, l'Œuvre de la Chambre du Travail pour la confection et la distribution de vêtements, celle des Mariages pour doter et marier les jeunes filles vertueuses de la paroisse Sainte-Anne, et celle des Pauvres Prisonniers leur fournissant du linge et de la nourriture mais prenant aussi en charge les frais de transport lors de leurs transferts, des travaux effectués dans la prison et les appointements du frère capucin pour les services liturgiques.

Les bâtiments de l'Œuvre de la Miséricorde jusqu'à la Révolution

En 1718, l'Œuvre s'installe dans la maison de la rue Montpelliéret léguée par Anne de Conty d'Argencour (1641-1718), belle-fille de la première trésorière de l'Œuvre, elle-même Dame de la Miséricorde, descendante de Pierre de Conty d'Argencour (précédemment cité) et veuve de Gabriel de Grasset, seigneur de Farlet, conseiller à la cour des comptes, aides et finances. C'est dans cette maison,



Anne de Conty d'Argencour. Attribué à Jean de Troy, 17^e siècle. Inscription en haut à gauche : Dame Anne Conti d'Argencour Vve de Mr De Grasset donna en 1715 sa maison pour y placer la Miséricorde en 1654. Huile sur toile. Apothicairerie de la Miséricorde, Montpellier.

à l'angle de l'actuelle rue Montpelliéret et de la rue de la Monnaie qu'étaient logées les sœurs de la Charité « dans une maison attenante à la Monnaie »¹². C'est autour de cette maison initiale que l'Œuvre va acquérir d'autres maisons, pour répondre à des besoins grandissants générés par la multiplicité de ses activités (apothicairerie, école, lingerie, cuisines...). Mais la lecture historique de l'évolution du bâtiment de l'Œuvre, agrandissement, restauration et embellissement est rendue difficile par les lacunes de la documentation, et par l'imbrication de constructions modifiées au cours des siècles qui rend délicate l'interprétation des plans anciens.

Le premier plan du site conservé aux Archives nationales¹³, daté de 1701, montre l'implantation de l'Hôtel de la Monnaie qui sera progressivement occupé par l'Œuvre, et la maison des Conty d'Argencour. L'Hôtel de la Monnaie s'étend dans les années 1708-1710, notamment par l'achat de la maison Verchand sur laquelle sera élevée la fonderie (future chapelle), et atteint l'emprise qu'il conservera jusqu'à sa fermeture

12. ADH, 12 HDT B1, registre des rentes et pensions dues à la confrérie des Dames de la Miséricorde de Montpellier, 1752-1792, f.144-145. Par son testament du 6 septembre 1715, Anne de Conty d'Argencour légua aux Pauvres de la Miséricorde de Montpellier, la maison leur appartenant [bien commun avec son défunt mari] scituée en cette ville sixain Ste Foy avec ses appartements et dépendances [...]. Au 17^e siècle, on ignore le lieu où était installée la congrégation, malgré une localisation avancée sans preuve, rue Fournarié, dans la maison de Madame d'Alméras. Leenhardt, Albert. *Charité montpelliéraine. La Miséricorde et le bureau de bienfaisance*. Montpellier : Impr. Causse, Graille et Castelnaud, 1936, p. 1-20.

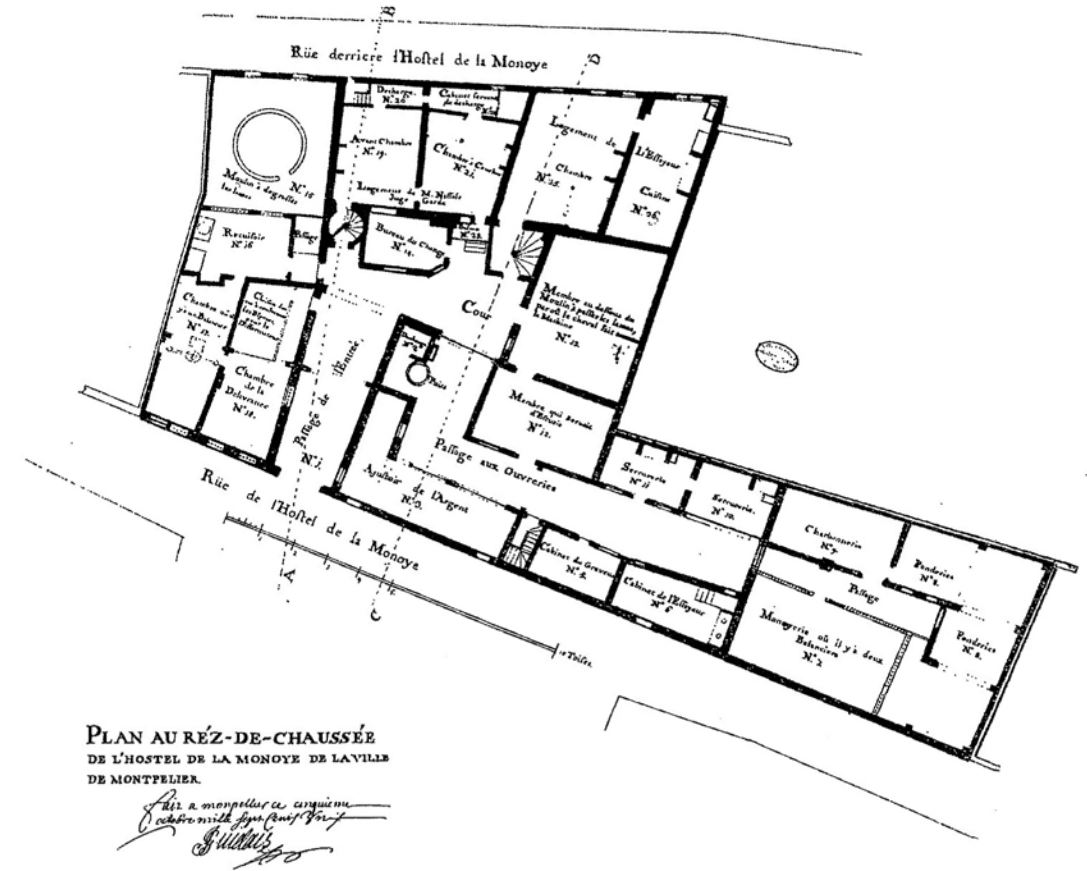
13. A.N. G7 1401 ; reproduit par B. Collin, *L'atelier monétaire royal de Montpellier et la circulation monétaire en Languedoc de Louis XIII à la Révolution*, Nîmes, Barnier, 1986, p. 60 et par Christine Ancey, *Anciens locaux de la communauté de la Miséricorde. Diagnostic historique et architectural*, Ville de Montpellier, 2007.

11. ADH, 12 HDT A1, contrat entre la supérieure générale de la congrégation des Filles de la Charité de Paris et les Dames de la confrérie de la Miséricorde de Montpellier prévoyant l'arrivée d'une quatrième sœur « pour agir avec les trois autres qui y sont déjà au soulagement des pauvres malades de ladite ville et à l'instruction des pauvres petites filles », 6 septembre 1690.

en 1795. Ainsi, à partir des années 1720, l'Œuvre de la Miséricorde et l'Hôtel de la Monnaie sont mitoyens. En 1744, l'obligation de l'alignement sur l'actuelle rue de la Monnaie conduira à la « démolition du seul mur qui restait d'origine de la maison de monsieur Verchand ». Tous les bâtiments de la rue de la Monnaie seront de même alignés. En 1749 « La porte d'entrée, jugée trop petite, est élargie et garnie d'un fronton triangulaire avec les armes du Roy, dans le timpan »¹⁴.

Dans les années 1750-1770, l'Œuvre se développe et acquiert des immeubles voisins qui seront profondément remaniés pour permettre aux religieuses de louer une partie de leurs locaux. Protégée par les évêques, soutenue par les institutions, qui reconnaissent son efficacité dans le soulagement de la pauvreté, l'Œuvre de la Miséricorde « administrée par les dames de la ville de Montpellier et desservie par les sœurs de la Charité » est officiellement autorisée et confirmée par Louis XV en 1771. Les lettres patentes demandées dès 1757 par l'évêque Mgr de Villeneuve sont enfin accordées par Louis XV, régularisant l'existence de l'Œuvre et ses propriétés. L'Œuvre est alors considérée comme une véritable extension de l'hôpital Saint-Éloi¹⁵. Les apothicaireries de l'hôtel-Dieu Saint-Éloi et de l'hôpital général Saint-Charles, créé seulement en 1678 se substituant à l'institution de la Charité, sont sous le contrôle de des sœurs de la Charité¹⁶.

Le dernier état de l'Hôtel de la Monnaie est connu grâce à un plan dressé en 1793, support d'un inventaire complet dressé lors de la vente de l'hôtel des Monnaies comme bien national. Malgré la Révolution et la suppression de toutes les congrégations religieuses le 18 août 1792, l'Œuvre de la Miséricorde se poursuit avec les Filles de la Charité – servantes des pauvres – dans le cadre d'une commission administrative dite des trois hospices, puis du bureau de bienfaisance créé par la loi du 28 novembre 1796¹⁷. Hormis la maison léguée par Madame de Grasset en 1718, les biens de l'Œuvre sont mis aux enchères.



L'extension de l'Œuvre de la Miséricorde et le bureau de bienfaisance

Le 19^e siècle parachève l'organisation de ces établissements désormais publics. Gérés par la commune, le bureau de Charité et la maison de Miséricorde prospèrent et dès 1824 le service médical est assuré par six médecins et trois chirurgiens¹⁸. « Les biens que la Miséricorde possédait encore, l'immeuble légué par Madame de Grasset, comme les valeurs, allaient de ce fait au bureau de bienfaisance, mais les attributions de ce bureau s'étendant, il se trouvait bientôt à l'étroit dans ce local. »

L'Œuvre se confond désormais avec le bureau de bienfaisance, qui prend possession de ce que l'Œuvre possédait jusqu'à la Révolution. La maison acquise par Jean-François Gervais aîné et Jacques Larmand sera cédée le 17 juin 1806 aux administrateurs

Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de la Monnaie, 1701 (ANF, G⁷) 1401. Reproduit par Bruno Jouve, op.cit. 2013, p. 13.

18. 22 juin 1824 : règlement pour le service de la Santé de la maison de Miséricorde et du bureau de Charité de Montpellier. Le document est signé par le préfet de l'Hérault Creuzé de Lesser, le maire de Montpellier le marquis Ange Bonaventure de Dax d'Axat, et par les administrateurs de l'Œuvre en 1824 : E. Grand l'aîné, Étienne Sicard conseiller à la cour d'appel, Bouchet et Pierre Caizergues, notaire.

14. ADH, 12 HDT 2 0 2 - 2, plan, conservé dans le fonds de l'Œuvre de la Miséricorde et légendé comme suit : « Plan géométral des lieux de la Monnaie tels qu'ils étaient en mil six cents soixante quinze pour être joint au rapport des soussignés en date du vingt six novembre mil huit cent vingt sept ».

15. « Documents historiques sur l'Œuvre de la Miséricorde de la ville de Montpellier », (paru en 1840). Le livre d'or de la charité à Montpellier. Textes réunis par P. Béral chanoine à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières. Montpellier, Imp. de la Charité, 1899, p. 135-139. ADH, 12 HDT A1, extrait des lettres patentes de Louis XV en faveur de la confrérie de la Miséricorde, 1771.

16. Une lettre de Louis XIV à Charles de Pradel, évêque de Montpellier de 1676 à 1696, recommande la création d'un hôpital général et la réunion de ce dernier de la maison de charité. Nougaret, 2005, p. 194. Jones Colin, « Les Filles de la Charité dans l'hôtel-Dieu Saint-Éloi de Montpellier, 1667-1789 ». Bulletin historique de la ville de Montpellier, 1985, p. 3-9.

17. La loi supprime « toutes corporations religieuses et congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, même celles vouées au service des hôpitaux et au soulagement des malades ». La congrégation fondatrice de l'Œuvre est dissoute officiellement en 1793. ADH, L 1476. Bruno Jouve. Étude préalable à la restauration de la chapelle de la Miséricorde, Ville de Montpellier/DRAC/CRMH, 2013. Collin, 1986, p. 97.

La Révolution et la survivance de l'Œuvre de la Miséricorde au 19^e siècle

Par la loi du 18 août 1792, l'Assemblée législative décida la suppression des derniers ordres religieux, à savoir les congrégations enseignantes et hospitalières. Cependant, l'article 2 stipule que « dans les maisons de charité, les mêmes personnes continueront comme ci-devant le service des pauvres et le soin des malades à titre individuel ». Avec cette loi, l'Œuvre de la Miséricorde perdit toute existence légale, mais put continuer à garder ses biens mobiliers et immobiliers et les sœurs continuèrent leur activité. Le décret de la Convention du 19 mars 1793 proposait la création

d'un système complet d'assistance publique d'État. Pour le financer, il prévoyait la nationalisation et la vente des biens des hôpitaux et des fondations faites en faveur des pauvres. En conséquence, deux maisons furent mises en vente, sauf celle léguée par Anne de Conty. Il fallait en effet continuer à loger les sœurs, dont l'activité au service des pauvres était indispensable. À partir du 1^{er} juin 1795, la gestion de la Miséricorde fut confiée à une commission dite des « Trois Hospices » réunissant avec elle l'ancien hôpital général et l'hôtel-Dieu Saint-Éloi. Mais avec la loi du 28 novembre

1796, portant création des bureaux de bienfaisance dans chaque département, l'administration municipale décida de rattacher la Miséricorde au Bureau de bienfaisance de Montpellier qu'il installe logiquement dans la maison de la Miséricorde (1797). En effet, c'est aux bureaux de bienfaisance que sont confiés les soins à domicile, activité semblable à celle exercée par l'Œuvre de la Miséricorde. La loi avait prévu de procurer des ressources à ces bureaux en créant une imposition d'un décime par franc sur le produit des droits d'entrée sur les spectacles et en les autorisant à recevoir

des dons et legs. Chaque bureau devait être administré par une commission de cinq membres qui furent donc nommés à Montpellier pour gérer l'Œuvre de la Miséricorde et le bureau de bienfaisance. C'est ainsi que l'Œuvre de la Miséricorde se perpétua à travers le bureau de bienfaisance de la ville et que celui-ci jusqu'en 1870 mentionna son nom dans les documents officiels. Chaque année, la commission administrative procédait à son renouvellement par le remplacement de l'un de ses membres. Sous l'Empire, le membre sortant fut désigné par tirage au sort conformément au décret du 7 germinal an 13 et à partir de la Restauration en raison de son ancienneté. Le nouveau membre est nommé par le ministre de l'Intérieur sur proposition et avis de la commission, du maire et du préfet. En fait de renouvellement, on constate la grande stabilité de la composition de cette commission. Les membres sortants sont généralement reconduits dans leur fonction et n'en disparaissent qu'à leur demande ou pour cause de décès. L'organisation du bureau de bienfaisance et ses activités sont dans la continuité de celle de l'Œuvre de la Miséricorde. Au côté des médecins, le service domestique est assuré par quinze sœurs de la charité assistées d'un homme de peine et de deux servantes. Aux côtés de la supérieure en charge de l'économat, quatre sœurs ont été employées à la pharmacie et aux pansements, deux à la cuisine, deux à l'établissement des orphelines, deux aux écoles externes, deux à la visite à domicile des malades, une aux prisons du Palais et enfin une à la lingerie. La distribution de



Mme la Baronne de Boussairolles et les Dames de la Providence (détail). Jean-Pierre Monseret, 1842. Chapelle de la Providence, Montpellier.

bouillons et de vêtements continue. Avec la création et l'organisation, sous le Second Empire, des Fourneaux économiques, ancêtres de la soupe populaire et des plus récents « Restos du cœur », des repas chauds vont être servis aux indigents. Ainsi, dans les locaux du bureau de bienfaisance et de l'Œuvre de la Miséricorde, est ouvert un guichet où de la soupe leur était remise une fois par jour, du 1^{er} novembre au 31 mars, sur présentation d'un bon émis par l'établissement. Le bon d'une valeur de 10 centimes était acheté par des personnes charitables et données par elles aux malheureux [AMM, 2 Q, lettre du maire de Montpellier Alexandre Laissac au président du bureau de bienfaisance de Rodez, 29 octobre 1880]. À ses côtés, d'autres institutions charitables distribuaient aussi des aliments aux pauvres : l'Œuvre de saint Vincent de Paul, du 1^{er} novembre au 31 mars qui distribuait deux fois par jour de la soupe, du pain, de la viande et des légumes cuits, la Société alimentaire de Montpellier, fondée le 29 décembre 1879 et l'Œuvre de la Providence fondée en 1821 par la baronne de Boussairolles. À l'instruction de petites filles, s'ajoute l'accueil d'orphelines dans la maison de la rue de la Monnaie où sont aménagés dortoir et salle de classe.

[CF] [HP]



L'apothicairerie, photographie fin 19^e-début 20^e siècle.



Vue intérieure de la chapelle de la Miséricorde. Carte postale, fin 19^e - début 20^e siècle. Montpellier, collection particulière.

L'originalité de la chapelle d'esthétique néoclassique réside dans sa galerie de tribunes de bois à colonnes ouvertes de larges baies. L'abside du chœur est surmontée d'une coupole qui offre un éclairage naturel.

Le programme décoratif consiste essentiellement à souligner les éléments architecturaux (arcs, corniches, piliers et murs...). Le décor est réalisé à l'huile sur plâtre. Tous les motifs sont d'inspiration végétale. Sur un fond brun clair, les murs sont couverts d'arabesques traitées en aplat dans l'esprit de tentures, cernées de bandeaux plus colorés (vert, rouge et ocre jaune). Certains motifs sont soulignés de dorure. Les fausses matières (faux marbres et faux bois) tiennent aussi une place importante. Les angles sont traités en piliers faux marbres avec fausses gorges verticales. Les moulures et arcs des murs sont soulignés de motifs polychromes (rouge, doré



et vert bronze). Les colonnes en bois constituent l'élément le plus intéressant des tribunes car elles sont décorées de faux marbre de même qualité que celui de la montée d'escalier²¹. La coupole ne comporte pas de décor.

Deux toiles monumentales accompagnent le maître-autel néoclassique dotant ainsi le chœur d'un décor magnifiant l'Œuvre de la Miséricorde. Le tableau du peintre avignonnais Eugène Devéria (1805-1865) évoque la charité de saint Vincent de Paul. Réalisé en 1839, il inaugure le décor du chœur, qui sera complété en 1846 par un tableau en pendant, réalisé par son élève Auguste-Barthélémy Glaize (1807-1893), associant les Dames de la Miséricorde à la Charité montpelliéraine. Le premier représente saint Vincent de Paul et trois sœurs de la Charité distribuant des vivres aux pauvres ; dans l'autre, saint Vincent de Paul présente des enfants trouvés aux dames de la noblesse²². L'autre tableau majeur, *Sainte Famille avec saint Jean-Baptiste et sainte Anne*, est l'unique témoignage de l'activité du peintre nîmois Reynaud Levieux (1613-1669) à Montpellier où il a séjourné en 1649. Cette toile, peinte dans un style encore très marqué par les maîtres italiens étudiés à Rome, serait l'une de ses premières créations réalisées en France à son retour. La première mention de cette œuvre à son emplacement actuel dans la chapelle date de 1875²³.

Vue intérieure de la chapelle de la Miséricorde, Montpellier, 2018. À droite, on distingue l'emplacement du tableau de la Sainte Famille en cours de restauration.

21. L'expertise du décor peint a été réalisée par Claire Delumeau dans le cadre de l'étude préalable confiée à Bruno Jouve en 2013.

22. Les tableaux du chœur ont été restaurés par Marina Weissman et Armelle Demongeot en 2010. Trois autres tableaux, *Saint Vincent de Paul en prières*, *La Transfiguration* et *L'Adoration des Bergers*, sont conservés dans la chapelle. Cf. texte de Pierre Stépanoff dans le présent ouvrage, p.56-61.

23. Sa restauration a été confiée au CICRP en 2017. Cf. texte de Jean Fouace dans cet ouvrage, p.62-65.



Le laboratoire, photographie fin 19^e – début 20^e siècle. Le laboratoire et son fourneau n'existent plus.

L'apothicairerie

Héritière d'un rêve humaniste, des cabinets de curiosités, bibliothèques ou cabinets d'histoire naturelle, les apothicaireries témoignent d'un agencement à la fois symbolique, fonctionnel et décoratif. Meubler les lieux pour leur usage, établir une ordonnance scientifique des objets et en maintenir la caractéristique essentielle, la disponibilité qui est la marque de leur vocation usuelle, confère à ces lieux un statut rigoureusement patrimonial.²⁴

L'aménagement de l'apothicairerie regroupe un mobilier d'une grande diversité, lié à la fabrication, la classification et la présentation de la pharmacopée – droguier, boiseries à étagères, pots et instruments de préparation –, les objets relatifs à l'histoire de l'institution – meubles, portraits de fondateurs, donateurs, administrateurs [personnalités illustrant la société montpelliéraine du 17^e au 19^e siècle] – et ceux destinés à l'ornement des chapelles et à l'exercice du culte. Ces collections constituent un fonds hétérogène qui, au-delà de la valeur de certaines pièces, a pour intérêt essentiel d'être lié à la nature et à la fonction du lieu, participant à la fois à son service et à son décor.

24. Dans le cadre du partenariat entre la DRAC et la ville de Montpellier, une intervention de conservation-restauration a été réalisée en 2007 par Agnès Gall Ortlik sur l'ensemble des objets et faïences de l'ancienne apothicairerie. Elle a porté sur 319 faïences, 80 bouteilles en verre, 5 objets en marbre (deux lavabos, deux mortiers et une plaque d'étagère en marbre rose), 11 objets en bronze ou cuivre (trois mortiers, deux poids, deux bougeoirs, un sceau, deux alambics et une cloche), 4 photographies et 4 vases.



Les mutations institutionnelles du 19^e siècle ont déterminé les aménagements actuels et la présentation des collections de faïences rassemblées. L'ancienne apothicairerie se compose de deux pièces en rez-de-chaussée, en bordure de la rue de la Monnaie. Elles sont aménagées chacune avec des boiseries spécifiques : rayonnages, étagères, niches, vitrines, tiroirs, présentant les pots à pharmacie, chevrettes, pots canons et cruches et autres récipients²⁵.

Si le laboratoire, connu par une photo a disparu aujourd'hui, la Miséricorde conserve la trace, dans la première pièce, de l'officine de la seconde moitié du 18^e siècle, créée soit lors des travaux d'alignement des années 1745 ou lors de ceux de 1771, année de la reconnaissance royale²⁶ : les ouvertures ou guichets permettant la délivrance de médicaments, le style des boiseries à arcatures, avec tiroirs portant des étiquettes de faïence, les encoignures à façade convexe datent de cette époque²⁷. Outre des dizaines de pots à pharmacie sont présentés le mobilier de préparation, pour distiller, broyer, sécher, cuire : comptoirs, alambics, récipients en cuivre, évier et mortiers.

L'apothicairerie du 18^e siècle.

25. Cf. texte de Jean-Louis Vayssettes sur la céramique dans le présent ouvrage.

26. ADH, 12 HDT E 69, travaux importants en 1745 sous la direction de M. Girard. D'autres travaux réaménagement et reconstruction des locaux sont mentionnés en 1771 au moment de la légitimation de l'institution.

27. Hélène Palouzié, « L'Œuvre de la Miséricorde à Montpellier et le devenir des ensembles chapelles-apothicaireries de l'Hérault », *Regards sur le patrimoine hospitalier*, sld André Strasberg, Actes Sud, 2003, p. 173.



Alambic, 18^e siècle. Cuivre.

L'autre pièce témoigne du goût du début du 19^e siècle avec ses murs couverts de boiseries vernies, associant vitrines de présentation et armoires basses pour enfermer les drogues. Cet aménagement complété par les portraits des administrateurs formant galerie au-dessus des boiseries reflète le développement et le fonctionnement du bureau de bienfaisance.

Témoignage d'une activité séculaire de fabrication et de dispensation des remèdes, tout le mobilier lié à l'institution est protégé au titre des monuments historiques le 22 mai 2003²⁸ : pots à pharmacie en faïence de Montpellier, récipients en verre, mobilier de préparation, tableaux, portraits de bienfaiteurs, prélats et administrateurs. Suite à la disparition des apothicaireries dans les hôpitaux Saint-Éloi et Saint-Charles avec leurs galeries de portraits de bienfaiteurs, l'ensemble historique de l'Œuvre de la Miséricorde recèle la dernière apothicairerie montpelliéraine en place.

28. Les inventaires ont été réalisés par Hélène Palouzié et Jean-Louis Vayssettes dans le cadre de la demande de protection au titre des monuments historiques après le départ des sœurs en 2001. Quelques céramiques et tableaux avaient été classés en 1911.

La thériaque de Montpellier

À l'origine, la thériaque était un antidote contre les morsures de bêtes sauvages (du grec *theriakos* relatif aux bêtes sauvages). Sa première formulation est attribuée à Mithridate le Grand (c. 135 av. J.-C. - 63 av. J.-C.), roi du Pont, célèbre pour avoir, selon la légende, réussi à s'immuniser contre les effets des poisons par absorption régulière de petites doses (mithridatisation). Introduite à Rome, par Andromaque l'Ancien, médecin de Néron, sa recette est transmise par Galien de Pergame, médecin de Marc Aurèle. Soixante-quatorze ingrédients dont la chair de vipère et l'opium étaient nécessaires à sa composition. Remède universel, la thériaque était utilisée pour soigner les affections les plus diverses telles que les maladies de peau, les fièvres, la peste, les troubles digestifs, circulatoires ou nerveux...

Pendant longtemps, et ce depuis le Moyen Âge, la thériaque de Montpellier fut très renommée. Cette célébrité s'explique, selon Jean-Louis Bosc « par la réputation de l'université de médecine, le dynamisme de ses apothicaires et la vigueur de ses réseaux commerciaux montpelliérains » et non « à l'originalité de sa composition ».

À l'époque moderne, la fabrication de la thériaque fait l'objet de démonstrations magistrales et publiques chaque année par un maître apothicaire. Ainsi en 1606, Laurent Catelan (1567-1647) met en scène dans l'amphithéâtre d'anatomie sa préparation de la thériaque, devant les professeurs de l'université et les personnalités de la ville. Pendant quinze jours, sa présentation est assortie de quinze leçons sur la thériaque et ses composants qu'il publie à Lyon en 1614



dans *Discours et démonstration des ingrédients de la thériaque*.

La formule de la thériaque, reprenant celle de Galien, est donnée par Laurent Catelan (citée par Jean-Louis Bosc, « Ce que fut la thériaque de Montpellier », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* », 2010, 367, p. 289) :

Trochisques (pastilles) de vipère [vipère, aneth, sel, pain], trochisques d'hedychron (germandrée marum, marjolaine, aspalat, asaret, jonc odorant, acore odorant, valériane, costus, bois de baumier, baume de la Mecque, cannelle, myrrhe, feuille indienne, nard d'Inde, safran, casse, amome en grappe, mastic, vin), trochisques de scille [scille, farine d'orobe], poivre long, opium, iris, rose, suc de réglisse, navet, germandrée aquatique, baume de la Mecque, cannelle, agaric, costus, nard d'Inde, dictame, rhubarbe, potentille, gingembre, marrube, lavande stoechas, jonc odorant, persil, calament, casse, safran, poivre blanc, poivre noir, myrrhe, encens, térébenthine, gentiane, acore odorant, fenouil des Alpes, valériane, nard celtique, amome en grappe,

ivette, millepertuis, ammi, thlaspi, anis, fenouil doux, séséli, feuille indienne, polium, cardamome, germandrée petit chêne, fruit du baumier, suc d'hypociste, suc d'acacia, gomme arabique, gomme d'aliboufier, terre sigillée, vitriol calciné, gomme sérapique, petite aristoloche, centaurée, carotte, opopanax, gomme de fêrule, bitume de Judée, castoreum, miel, vin.

Utilisée jusqu'à la fin du 19^e siècle, la thériaque se présentait sous la forme d'une pâte noirâtre due au suc de réglisse plus ou moins dure en fonction de son ancienneté. Elle était administrée soit nature soit délayée dans de l'eau pour les affections internes, soit appliquée en pommade ou en teinture – délayée dans de l'eau de vie – pour les affections externes.

[CF] [HP]

Pot de montre à décor polychrome de tête et ornements, attribué à Jacques Ollivier, 18^e siècle. Inscription dans cartouche : Theriaque. Fin. Faïence.

1	2	3	4
	5	6	7

Portraits de Jean-Louis-Victor Broussonnet (1), Jean-Marie-Gilbert de Massilian (2), Étienne-Joseph Sicard (3), Henri René (4), Esperonnier (5), Raymond Durand (6) et Pierre Charles Caizergues (7).



29. Ils ornaient la salle des Commissions et sont aujourd'hui regroupés dans l'apothicairerie.

30. ADH, 12 HDT, 1 K1, arrêté du préfet du 13 février 1847.

31. ADH, 12 HDT 1K1, lettre de Sicard au président, 10 mai 1850 : « Je suis profondément touché ainsi que toute ma famille du témoignage de souvenir que l'administration de l'Œuvre de la Miséricorde veut bien consacrer à la mémoire de mon père en plaçant son portrait dans l'une des salles des séances. Je ne puis que m'associer à cette pensée avec une vive reconnaissance et vous prie de vouloir bien être l'interprète auprès de membres de l'administration dès que j'aurai fait une copie du portrait de mon père, je m'empresserai de vous en donner et de le mettre à votre disposition pour satisfaire le vœu exprimé par la délibération dont vous voulez bien me donner connaissance. »

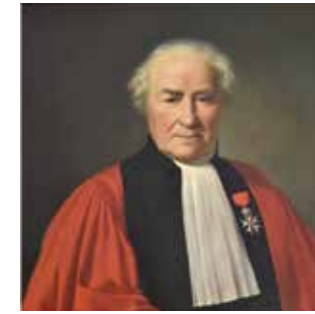
Peu de temps auparavant, le 6 mai 1850, Louis-Raymond Broussonnet, répondait favorablement à la demande qui lui était faite d'une copie du portrait de son père possédé par sa famille pour le placer dans la salle des séances de la commission.

32. ADH, 2 HDT 1K1, commission administrative, 1810-1869. Délibération du 11 novembre 1855. Le 23 novembre suivant, « M. Broussonnet, membre du conseil général est nommé membre du bureau de bienfaisance pour le remplacer ». Fils

Les portraits des administrateurs

Dans la lignée des galeries de bienfaiteurs des hôpitaux, sont regroupés les portraits de médecins²⁹, juristes, personnalités issues de la bourgeoisie montpelliéraine, recrutés parmi les notables de la ville, magistrats, professeurs de médecine, architectes, propriétaires et négociants, qui se sont succédé à la tête de cette institution. Ainsi Jean-Louis-Victor Broussonnet (1771-1846), professeur à la faculté de médecine, est vice-président de l'Œuvre pendant près de trente ans. À son décès, il est remplacé par Jean-Marie-Gilbert de Massilian³⁰, né à Montpellier en 1796, alors conseiller à la cour royale de Montpellier qui reste lui aussi dans ses fonctions jusqu'à son décès survenu en 1854.

Étienne-Joseph Sicard (1765-1850), conseiller à la cour d'appel, administrateur de 1822 à 1845, est, comme Massilian, issu d'une famille de magistrats de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Son portrait est



demandé à sa famille par la commission lors de son décès³¹. Henri René, propriétaire, président du conseil général de l'Hérault en 1838, apparaît comme administrateur de 1829 à 1855. Démissionnaire en raison de son âge et de son infirmité, la commission espère qu'il « voudra bien faire don à l'Œuvre d'un portrait afin qu'ils puissent le placer dans la salle des séances comme un souvenir précieux »³². À la mort d'Esperonnier, président à la cour d'appel, administrateur depuis 1845, en remplacement de Sicard, démissionnaire, la même démarche est entreprise auprès de sa veuve³³. Marcellin Raymond Durand (1808-1877), est nommé administrateur en 1855, en remplacement de Massilian et le reste jusqu'à son décès. Pierre Charles Caizergues (1755-1835) notaire, nommé receveur du bureau de bienfaisance en 1810, en devint administrateur en 1826. Démissionnaire en 1834, il est nommé administrateur honoraire³⁴. Sa fille, Marie Claire Caizergues, née à Montpellier le 26 juillet 1797, était Fille de la Charité, attachée à la maison de la Miséricorde sous le nom de sœur Joseph, elle institua par testament du 10 juin 1850 l'Œuvre de la Miséricorde comme héritier général et universel. Elle avait auparavant déjà fait preuve de libéralité envers l'Œuvre puisqu'elle lui avait donné le 3 janvier 1850 une maison avec jardin au faubourg Boutonnet, rue Saint-Vincent-de-Paul, fondant ainsi une maison pour orphelins où elle mourut le 1^{er} juin 1851³⁵.

de Victor Broussonnet et gendre d'Henri René, Louis-Raymond Broussonnet (1803-1857), professeur à la faculté de médecine, a été maire de Montpellier de 1846 à 1848.

33. ADH, 12 HDT 1K1, Lettre de condoléances à Madame Esperonnier, 25 décembre 1855 : « J'ose espérer Madame que vous voudrez bien faire don à l'Œuvre d'une copie du portrait de votre digne époux. Les bonnes sœurs de la maison joignent leur demande à celle de l'administration et elles verront avec bonheur dans l'établissement le portrait de leur vénéré administrateur ».

34. ADH, 12 HDT 1K1, délibération du 8 novembre 1834 ; AMM, registre de délibérations du Bureau de bienfaisance 1841-1874. Dans sa séance du 13 octobre 1850, l'administration du bureau de bienfaisance déclare qu'« il serait convenable de prier cette respectable sœur de vouloir bien faire don à la maison du portrait de feu M. Caizergues son père ... ».

35. ADH, 12 HDT 1 N 9, testament de Marie Caizergues au profit d'un orphelinat (1850) ; AMM, registre de délibérations du bureau de bienfaisance, 1841-1874 : séance du 13 octobre 1850, décret du 8 juillet 1850 autorisant le bureau de bienfaisance à accepter la donation d'une maison avec jardin suivant acte notarié du 3 janvier 1850.

Distribution de lait à la Miséricorde. Photographie fin 19^e – début 20^e siècle.

Consultation pour nourrissons à la Miséricorde. Photographie fin 19^e – début 20^e siècle.

Le fonctionnement de l'apothicairerie

Jusqu'au 20^e siècle, l'apothicairerie a conservé un fonctionnement quasi identique à celui de ses débuts au 18^e siècle. Les malades qui pouvaient se déplacer venaient y chercher au guichet les médicaments gratuits ordonnés par les médecins du service de santé de l'Œuvre. Auparavant, les malades étaient allés prendre un billet d'indigence leur donnant droit à une consultation médicale chez le médecin ou à leur domicile. Le billet d'indigence a été supprimé par la mise en place du bureau d'aide sociale qui assura le suivi administratif des malades en leur remettant directement un billet de consultation du médecin et de retrait de médicaments.

En 1885, la pharmacie de la Miséricorde qui centralisait la distribution gratuite des médicaments fut menacée d'en être dessaisie par la mise en place d'un nouveau système au profit des officines de la ville. Pour éviter sa suppression, le bureau de bienfaisance, conformément à la législation, nomma un pharmacien titulaire de la pharmacie de Miséricorde, en la personne de Chanel, pharmacien rue de la Loge³⁶.

Les sœurs préparaient à l'avance les remèdes les plus courants tels que le sirop d'ipécacuanha composé, dit de Desessartz, utilisé contre la toux et la coqueluche, le sirop de baume de Tolu ou sirop balsamique, autre antitussif, le sirop iodotannique, le baume tranquille utilisé contre les rhumatismes ou l'huile d'hypericum contre les brûlures. Par distillation, elles obtenaient des eaux de fleurs d'oranger et de tilleul. Pour la fabrication de ces remèdes, les sœurs utilisaient tout le matériel encore visible dans l'apothicairerie de la Miséricorde. Les poisons lui furent retirés en 1959 et elle ferma définitivement en 1965.

Outre la pharmacie, en application des lois relatives à l'assistance publique de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle³⁷, de nombreuses activités se développèrent dans les locaux de la



36. AMM, registre de délibérations du bureau de bienfaisance 1883-1890, délibération du 17 décembre 1885.

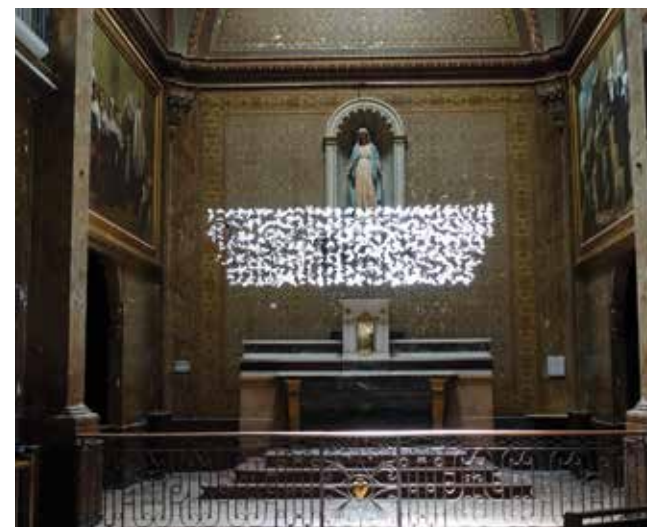
37. Aide médicale gratuite à domicile ou toute personne malade et privée de ressources (1893), lois d'assistance aux enfants et aux vieillards infirmes et incurables privés de ressources (1904 et 1905), aide aux femmes en couches et aux familles nombreuses (1913).

Miséricorde. Des consultations sont ainsi organisées pour les nourrissons, avec distribution de lait dans des biberons que les mères donnaient sur place à leurs bébés, tandis que les sœurs s'occupaient du lavage et de la stérilisation des biberons. Dans la première moitié du 20^e siècle, environ 500 biberons étaient distribués quotidiennement. Des sages-femmes agréées suivaient les mères pendant leur derniers mois de grossesse, alertant le médecin dévoué au quartier en cas de complication. Le service des accouchements était dirigé bénévolement par un professeur de la faculté de médecine auquel le médecin de quartier pouvait se référer. Enfin un accord avec la commission des hospices permettait l'admission en urgence au service de la maternité de toute femme dont l'accouchement se présentait comme difficile.

Tous les jours à midi des repas étaient servis et des goûters trois fois par semaine à l'attention des vieillards indigents.

Enfin, nombreux étaient ceux qui venaient se faire soigner sur place par les sœurs infirmières qui réalisaient des pansements, bandages ou piqûres. Au début des années 1950, le service d'assistance médicale gratuite se composait de six médecins titulaires et trois suppléants, huit religieuses munies du diplôme d'infirmière et un nombre variable de stagiaires assistantes sociales qui accomplissaient leur stage au dispensaire.

Le bureau de bienfaisance finançait également des bains ordinaires et sulfureux qui étaient pris dans les établissements de bains publics de la ville, le soufre leur étant fourni par le bureau de bienfaisance, mais aussi des bains de mer. Les bains faisaient partie de la thérapie des malades atteints de scrofule (écrouelles), « maladie héréditaire ou acquise dont les causes sont la faiblesse native et surtout les mauvaises conditions hygiéniques ». Des bains sulfureux leur étaient prescrits à l'automne et au printemps et des bains de mer en été. Le bureau de bienfaisance négociait la réduction du transport par le train de Palavas avec le directeur d'exploitation de la ligne qu'il prenait en charge comme les bains eux-mêmes.



Classées au titre des Monuments historiques le 10 mai 2006, l'apothicairerie et la chapelle de l'Œuvre de la Miséricorde sont devenues le lieu de mémoire de l'histoire charitable et solidaire de Montpellier. Au-delà de son aspect muséal, c'est aussi un lieu vivant alliant tradition et modernité. Une messe y est célébrée tous les ans en septembre pour la fête de saint Vincent. À plusieurs reprises il a accueilli des créations contemporaines dans un dialogue de valorisation et de compréhension réciproques entre patrimoine et art.

Ainsi, en juin 2010, dans le cadre du festival Montpellier Danse, Régine Chopinot, y a créé le spectacle *Indépendance n° 1* sur le thème de la mémoire. Elle y a conjugué ses propres souvenirs et ceux des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qu'elle avait rencontrées, avec l'histoire de Montpellier à travers l'arrivée en Métropole des rapatriés d'Algérie. Plus récemment, pendant l'été 2017, Isa Barbier, sur proposition de la Galerie AL/MA, y a présenté *Transposition*, installation de plumes blanches au-dessus du maître autel où celui-ci semblait s'élever vers le ciel.

[CF] [HP]

Transposition. Isa Barbier, 2017. Fil, cire, plumes de goéland, oie, gauloise de Bresse et divers.



Les œuvres d'art
de la Miséricorde

Les faïences de l'apothicairerie de la Miséricorde



Tiroirs avec étiquettes de faïence de l'apothicairerie du 18^e siècle. [fig. 2]

Dans ses *Éléments de pharmacie théorique et pratique*, le maître apothicaire Antoine Baumé affirme que « Les vaisseaux dans lesquels les Apothicaires gardent la plupart des médicaments sont de verre ou de faïence, ou de bois »¹. Aussi est-il normal de trouver dans les inventaires successifs des biens de la Miséricorde, dressés entre le début et la fin du 18^e siècle, « des étages pour les vaisseaux de fayence et de verre pour contenir les drogues »². Les mêmes listes de mobilier mentionnent la présence de « plusieurs bouteilles de verre pour les eaux ; plusieurs petites verrines pour les poudres » [fig. 1] ainsi que « deux douzaines de chevrettes pour tenir sirops » et « deux douzaines de canons pour les opiats »³.

Le nombre des objets de faïence, comptabilisés en 2001 après le départ des Filles de la Charité, est bien plus considérable que les chiffres énoncés au 18^e siècle. Ainsi 319 pièces ont été dénombrées (non compris les couvercles), dont les plus anciennes datent de la fin du 17^e siècle et les plus récentes de la première moitié du 19^e siècle⁴. Dans cet ensemble ne sont pas comptabilisées les étiquettes de faïence fixées sur les tiroirs des meubles de l'apothicairerie [fig. 2]. Ainsi, la collection de faïences de l'Œuvre est constituée de :

- 4 grands pots de montre tronconiques ;
- 17 grandes cruches ;
- 113 chevrettes ;
- 12 pots cylindriques, de 20 cm de haut et 14 de diamètre, munis d'une anse basse, portant tous la même inscription en bleu de cobalt : « C. de Galien » ;
- 4 pots cylindriques blancs à cartouche dessiné au manganèse et inscription tracée au cobalt, de 35 cm de haut et 30 cm de diamètre ;
- 1 pot cylindrique blanc à cartouche vierge fait d'une couronne de feuillage au cobalt ;
- 5 pots cylindriques blancs avec un cartouche et une inscription au manganèse ;
- 105 pots à canon ;
- 57 petits pots cylindriques, de 8 à 9 cm de haut et 8 cm de

1. Baumé 1773, p. 13 ; Baumé 1790, p. 15.
 2. ADH, 12 HDT.
 3. ADH, 12 HDT E 52, comptes de décembre 1712 à décembre 1713 ; 12 HDT E 53, comptes de décembre 1713 à décembre 1714 ; 12 HDT E 56, comptes de décembre 1717 à décembre 1718.
 4. Dans ce comptage, ont été incluses les pièces appartenant à l'apothicairerie, en dépôt au musée associatif de la Pharmacie, créé dans les locaux de la faculté de pharmacie.



diamètre, couverts d'un émail blanc, portant seulement le nom du contenu inscrit au manganèse. Sous le pied de certains, la marque « Féraud à Moustiers » à l'oxyde de manganèse a été apposée au tampon. Ils datent du 19^e siècle.

Une étagère montrant la diversité des verreries et faïences des 18^e et 19^e siècles utilisées dans l'apothicairerie. [fig.1]



Pot de montre. Cet exceptionnel vase à décor polychrome est attribué à la manufacture de Jacques Ollivier. (fig. 3)

« *Theriaque.Fin* ». H. 32 cm, ø 25 cm.

Les pots de montre

Les récipients les plus spectaculaires de la pharmacie sont les quatre grands pots légèrement tronconiques à décors polychromes de bleu, vert, violet et jaune, les principales couleurs de la cuisson au grand feu. Ils étaient dévolus à la conservation des compositions galéniques⁵ et, pour cette raison, étaient exposés à la meilleure place sur les étagères, d'où leur nom. Ces vases appartiennent à la série des rares pièces polychromes du début du 18^e siècle attribuables aux faïenceries de Montpellier. De dimensions sensiblement les mêmes, ces vases atteignent 25 cm de diamètre et 33 cm de hauteur. Leurs écriteaux portent le nom de leur contenu : « *Confation Dhasint* » pour confection d'Hyacinthe ; « *Confec-tion Dalkermes* » pour confection d'alkermès⁶ ; et deux fois « *Theriaque fin* » (fig. 3).

5. De Galien, médecin grec du 2^e siècle. Ces compositions sont la thériaque, le mithridate, les confections d'alkermès et d'hyacinthe. Antoine Baumé préfère les grands pots pour la conservation des compositions galéniques (Baumé 1773, p. 14 ; Baumé 1790, p. 16).

6. Remède à base de cochenille.



Les cruches

Les cruches, réservées aux apothicaireries des hôpitaux et autres institutions charitables servaient à la conservation des eaux distillées et des sirops. Leurs dimensions sont imposantes avec un diamètre de plus de 28 cm et une hauteur moyenne de plus de 37 cm. Le peintre les a ornées avec du bleu de cobalt et du violet de manganèse en dessinant des feuilles d'acanthe sur le col tandis que la panse presque sphérique est couverte de bouquets fleuris parfois peuplés d'oiseaux, d'insectes et d'escargots. Deux têtes d'anges encadrent, au-dessus et au-dessous, le cartouche barrant la panse en son centre. Des guirlandes complètent le décor du phylactère réservé à l'inscription tracée au manganèse. Certaines différences existent entre les exemplaires conservés. Bien qu'inspirées par un même modèle d'origine, les variations décoratives permettent de distinguer les mains de peintres différents au talent inégal et parfois à l'alphabétisation aléatoire comme le révèle l'orthographe des écriteaux. Les dix-sept cruches se répartissent en cinq groupes. Un indice facile à utiliser pour déterminer ces groupes se trouve dans la manière d'orner les anses :

- 4 spécimens portent des bandes horizontales sur l'anse ;
- 4 autres ont une anse ornée de chevrons la pointe vers le bas. Leur panse est semée de fleurs, et l'on aperçoit parfois

Cruche de pharmacie avec son couvercle. Cette pièce fait partie de la série à l'anse ornée de chevrons la pointe vers le haut. Les ailes de l'ange placé sous le cartouche se referment pour dessiner un cœur. (fig. 4 et 5)

« *S. De. Pecher.* ». H. 37,2 cm, ø 28,5 cm.



Cruche de pharmacie. (fig. 6 et 7)
« Eaux Cordiales ». H. 35,5 cm, L. 27 cm.



un escargot dessiné à la base. Le trait du décor est assez fin mais l'orthographe du mot *Eau* est fautive : « Au » ;

- 4 autres forment le troisième ensemble avec une anse ornée de chevrons la pointe vers le haut. Sous l'anse, un gros bouquet s'étale sur la panse. Les ailes de l'ange placé sous le cartouche se referment pour dessiner un cœur (fig. 4 et 5). Un détail du phylactère définit deux sous-groupes de deux exemplaires chacun : celui au phylactère aux extrémités inachevées et au dessin très foncé ; celui au phylactère qui se ferme par un pli du ruban et au dessin plus clair ;
- 4 autres, avec leur anse ornée d'un rinceau de volutes, forment un autre groupe dont le décor est souligné de manganèse foncé du côté de l'anse tandis que du côté du bec verseur, il est souligné de bleu (fig. 6 et 7) ;
- 1 dernière pièce est isolée. L'anse est ornée de bandes horizontales cantonnées de deux traits verticaux. La panse est peuplée d'insectes au milieu de fleurs. Les oxydes de cobalt et de manganèse ont diffusé dans l'émail.

Toutes ces cruches, attribuées aux ateliers montpellierains, ont été produites entre la fin du 17^e et le début du 18^e siècle.

Les pots à canon et piluliers

Antoine Baumé explique que l'on « conserve les électuaires⁷, les opiates⁸, les confections dans des pots de faïence qu'on nomme pots à canons [sic] à cause de leur forme [...] Les pilules

7. Préparation pharmaceutique de consistance molle, composée de substances finement broyées et incorporées à du miel ou à un sirop.
8. Électuaire dans la composition duquel entre de l'opium (Baumé, 1773, p. 601).



[...] se conservent dans des pots semblables aux précédents, mais beaucoup plus petits : on les nomme piluliers »⁹. En effet, ces vases sans anse et à la panse cylindrique supportée par un piédoche portent ce nom en raison de leur similitude avec une pièce d'artillerie. Les 105 pots à canon et piluliers conservés sur les rayonnages présentent une grande variété de modèles. Les pots à canon se répartissent de la sorte :

- 2 de petites dimensions ou piluliers, avec décors au cobalt, évoquant un motif « Bérain », de 9 cm de diamètre et 13,5 de hauteur (fig. 8) ;
- 2 à décor évoquant un motif « Bérain », de 14,5 cm de diamètre et 23,5 de hauteur (fig. 9) ;
- 2 polychromes provenant d'une pharmacie franciscaine. Sous le cartouche figurent des fruits pendants et, au-dessus, l'emblème de l'ordre, de 12 cm de diamètre et 22 de hauteur (fig. 10) ;
- 5 à cartouche formé d'une couronne de feuilles, ayant en moyenne 12,5 cm de diamètre et 25,5 de hauteur ;
- 7 de petites dimensions, assez finement décorés au cobalt, avec buste d'enfant sur le cartouche et fruits pendants au-dessous, de 9 cm de diamètre et 13,5 de hauteur (fig. 11) ;
- 19 de forme raide à carène, sans décor, avec inscription au cobalt, ayant pour dimensions moyennes 11,3 cm de diamètre et 19,3 de hauteur ;
- 68 pots à canon à fruits pendants sous le cartouche et à tête d'ange sur le cartouche, dessinés au bleu de cobalt et au violet noir de manganèse.

Ces pots constituent le groupe dominant. Leurs dimensions moyennes sont 12 cm de diamètre et 25 cm de hauteur. Cependant quelques sous-groupes se distinguent grâce aux tics de décor, révélant des mains de peintres différents. Les qualités variables de l'émail laissent ainsi soupçonner soit une

Pot à canon. Décor à motif « Bérain » en bleu de cobalt et inscription en noir de manganèse. (fig. 8)
« O. Diaphenix ». H. 13,5 cm, Ø 9 cm.

Pot à canon. Décor à motif « Bérain ». (fig. 9)
« C. de. Roses ». H. 14 cm, Ø 23,5 cm.

Décor à motif de fruits pendants et au cartouche surmonté d'un buste d'enfant. (fig. 11)
« O. Febrifuge ». H. 13,5 cm, Ø 9 cm.

9. Baumé, 1773, p. 14 ; 1790, p. 15.



Deux pots à canon polychromes. L'emblème des cordeliers est l'indice d'une récupération. Ces pots appartiennent à la série des vases polychromes attribués à la manufacture de Jacques Ollivier. [fig. 10] « C. Ninphæ » et « C. Absinthe ». H. 22 cm, ø 2 cm.

diversité de fournées, soit une pluralité d'ateliers. Il est difficile de dire s'il s'agit de plusieurs commandes simultanées à plusieurs ateliers ou de réassortiments successifs réalisés en fonction des besoins. Les sous-groupes se distinguent en particulier dans la manière de dessiner le visage surmontant le cartouche de chacun des pots. C'est un visage d'ange aux ailes stylisées à l'extrême que la coiffe de plumes peut faire confondre avec un visage d'Indien. Les sous-groupes identifiés sont :

- celui à l'ange regardant de travers, au décor peint sur un émail mat, constitué par 23 pièces (fig. 12) ;
- celui au dessin naïf, avec un ange à regard droit, sans filet horizontal au bas de la panse, constitué par 21 pièces ;



- celui à l'ange au regard convergent, au décor peint sur un émail brillant, constitué par 18 pièces (fig. 13) ;
- 2 pièces montrent une tête d'ange ronde aux paupières fermées, au menton à fossettes, avec sous le cartouche de longs fruits pendants, le décor peint sur un émail brillant (fig. 14) ;
- 2 pièces montrent un ange au regard droit vers le bas, avec sous le cartouche des fruits peints grossièrement ;
- 2 pots sont isolés, l'un à l'émail brillant et au dessin naïf, et l'autre à la tête d'ange en clair-obscur sans filets et à l'émail brillant.

Pot à canon. Modèle au motif de tête d'ange regardant de travers. [fig. 12]

« C. Alkermes. » H. 27,5 cm, ø 12 cm.

Pot à canon. [fig. 13]

« S. De. Galient. » H. 25 cm, ø 12 cm.

Pot à canon. Modèle au motif de tête d'ange ronde aux paupières fermées et à longs fruits pendants sous le cartouche. [fig. 14]

« Diaphænic. ». H. 24 cm, ø 12,5 cm.

L'origine de la plupart de ces pièces est assurément montpeliéraine. La diversité des exemplaires montre une hétérogénéité des modes d'équipement de l'officine en récipients, soit par une récupération de quelques pots provenant d'autres apothicaireries, soit par des commandes de séries à divers fournisseurs.

Les chevrettes

Les chevrettes servent à conserver des liquides, précisément les sirops, les huiles, les miels. Leur usage est clairement exprimé par le nom du contenu et par leur forme : une panse sur piédouche fermée par un couvercle, une anse d'un côté et un bec verseur tubulaire de l'autre. Au milieu du 18^e siècle, les chevrettes devenaient déjà des récipients obsolètes comme l'indique Baumé en 1773 : « aujourd'hui ces pots ne servent que pour l'étalage des boutiques, pour la montre seulement »¹⁰ et, dix-sept ans plus tard, le même auteur annonce que « ces pots ne servent plus que d'ornements »¹¹. Les 113 exemplaires

10. Baumé 1773, p. 13.



Chevrette, anse plastique en forme de Sylphide. Ce vase montre l'attention portée aux objets endommagés qui sont réparés afin de poursuivre leur utilisation. (fig. 15)
« S. de. Coin. ». H. 24,7 cm, L. 21, 4 cm.

Chevrette, anse plastique en forme d'angelot. Elle possède un couvercle percé de deux trous permettant de l'attacher à l'anse. L'angelot porte un cuir sur lequel est peint l'emblème des Jésuites, ce qui permet de supposer que le récipient provient peut-être de l'apothicairerie du collège qui se trouvait non loin de la Miséricorde. (fig. 16)

« O. Rosat. ». H. 26 cm, L. 18 cm.

se répartissent en deux groupes de provenance et d'époque de fabrication différentes.

Un lot de 26 chevrettes, antérieures à la Révolution, s'avère très hétérogène contrairement aux 87 du 19^e siècle. Parmi celles-ci, 4 possèdent une anse plastique à décor anthropomorphe : 2 montrent une buste de sylphide (fig. 15) et 2 autres un chérubin tenant un cartouche sur lequel est peint le monogramme IHS (fig. 16). Ces dernières proviennent donc d'une apothicairerie jésuite. Leur fabrication peut être placée à la fin du 17^e siècle. Une autre chevrette, isolée, est décorée d'un rinceau et d'oiseaux, peints au cobalt et manganèse. Comme les pots à canon, plusieurs chevrettes ont pour ornement des fruits pendants sous le cartouche, cette série présente une grande variété de types : 2 sont des exemplaires isolés ; 4 possèdent un motif de tulipe renversée à la base de l'anse ; 5, ornées d'un décor très naïf, possèdent un cartouche laissé vierge pour y coller une étiquette de papier. Cependant, un groupe de 11 chevrettes émerge du lot avec fruits violets sous le cartouche et volutes au-dessus, au trait assez naïf.

Quant aux 87 chevrettes du 19^e siècle, elles portent sur la panse un motif végétal accompagnant l'inscription donnant le nom de la préparation. Elles se répartissent en trois groupes qui se distinguent grâce à quelques différences.

11. Baumé 1790, p. 15.





Chevrettes de la pharmacie du 19^e siècle. Cartouche sous le bec verseur. (fig. 17)

Décor vert et bleu. « Sirop de roses rouges ». H. 23 cm, L. 21 cm.

Décor vert et bleu et jaune pour le cœur des fleurs « Sirop de chicorée ». H. 23 cm, L. 20 cm.

Pour 12 chevrettes, l'inscription sur deux lignes est placée sous le bec verseur. Le cartouche est encadré de deux rameaux verts, parsemés de fleurs bleues formant une couronne. Parmi ces pièces l'une fait exception en ayant le cœur de ses fleurs coloré de jaune (fig. 17).

Pour 75 l'inscription se trouve sous l'anse et le nom du remède est souligné par deux rameaux noués. Deux groupes à peu près égaux en nombre apparaissent ; pour l'un (38 pièces), le texte désignant la préparation est écrit *in extenso* dans le cartouche et la couleur du décor tire vers le bleu tandis que pour l'autre (37 pièces) le texte est abrégé et le vert domine dans le décor (fig. 18).

L'origine des faïences

L'observation détaillée permet plusieurs constats sur la constitution de l'équipement d'une apothicairerie. Les moments importants de la pharmacie de la Miséricorde transparaissent dans les grandes séries qui correspondent exactement aux périodes de mutation ou d'extension de l'Œuvre. Deux lots émergent de l'ensemble, l'un de la première moitié du 18^e siècle constitué des pots à fruits pendants et/ou à têtes d'ange, pots de montre polychromes, cruches, chevrettes et pots à canon, l'autre de la première moitié



du 19^e siècle, représenté par les chevrettes à couronne de feuilles vertes, concordant parfaitement avec l'extension de l'œuvre dans l'ancien hôtel des Monnaies.

L'hétérogénéité de la collection de céramiques de la Miséricorde révèle la diversité de l'approvisionnement en récipients, résultat d'une activité qui s'est déroulée sur plusieurs siècles. La valeur, même modique, des vases a incité les religieuses à en prendre soin, à les faire réparer quand cela devenait nécessaire et, occasionnellement, à compléter leur équipement avec des exemplaires récupérés, de provenance aléatoire, parfois d'un âge vénérable, entrés dans le fonds de l'officine à des époques indéterminées. D'un côté, les grandes séries résultent à l'évidence des commandes passées à des fournisseurs et ayant donné corps à l'apothicairerie ; de l'autre, les pièces isolées ou en petit nombre, souvent représentées par un ou deux exemplaires, comme les deux pots à canon timbrés du blason des franciscains ou les deux chevrettes arborant le monogramme de la Compagnie de Jésus, témoignent d'entrées par don ou récupération.

L'apothicairerie de la Miséricorde n'était pas la seule à conserver des faïences de mêmes modèles et décors que ceux qui viennent d'être décrits. Les apothicaireries du Midi étaient nombreuses à en posséder. À la suite de la décision de Louis XIV d'établir un hôpital général dans chacune des villes du royaume, leur création s'étala jusqu'à la fin de son règne. Ces établissements furent dotés d'une apothicairerie. Entre Provence et Catalogne, les administrateurs durent se procurer les vaisseaux utiles à la conservation des remèdes auprès des fabriques locales. En conséquence, il subsiste des séries de vases semblables à ceux de la Miséricorde à l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier, à Buis-les-Baronnies, à Carpentras, à Perpignan, à Pézenas, à Pont-Saint-Esprit, à Tarascon ainsi qu'à l'hôtel-Dieu (en 1697) et à la Miséricorde de Narbonne.

Chevrettes de la pharmacie du 19^e siècle. Cartouche sous l'anse. (fig. 18)

« S. de Mures » et « S. de Digitale ».

La détermination de l'origine des faïences pharmaceutiques est primordiale pour l'histoire de la céramique méridionale. Au moment du classement de quelques-unes d'entre elles, en 1911, elles furent données aux fabriques de Nevers et du Midi. En réalité, l'attribution erronée à Nevers s'explique par des liens ayant existé entre les céramistes de cette ville et ceux de Montpellier, liens mis en évidence par Jean Thuile dans son ouvrage paru en 1943 : *La céramique ancienne à Montpellier du XVI^e au XVII^e siècle*¹². Depuis les travaux de Jean Thuile, la connaissance de la production de faïence à Montpellier a progressé grâce aux découvertes archéologiques. Il y eut d'abord les trouvailles effectuées à l'emplacement de la Manufacture Royale puis, au début des années 2000, celles de plusieurs ateliers des faubourgs nord de la ville. Les fouilles ont mis en évidence que, dès le Moyen Âge, les potiers montpelliérains installés près de la porte de la Blanquerie fournissaient les apothicaires en récipients de terre cuite puis, qu'aux siècles suivants, les faïenciers montpelliérains ont pourvu les apothicaireries du Midi de la France en vases de toutes sortes. Ainsi, à l'emplacement de l'atelier de la famille Boissier au Pila-Saint-Gély, ont été mis au jour, parmi les ratés de fabrication, des biscuits de chevrettes à anse plastique anthropomorphe proches des exemplaires conservés à la Miséricorde. Les analyses des argiles des tessons trouvés dans les ateliers montpelliérains concordent avec celles des argiles des vases qui nous sont parvenus, notamment avec ceux de l'hôpital de Pont-Saint-Esprit¹³.

De leur côté, les archives ont confirmé la fourniture de vases par Jacques Ollivier, en 1695, à l'hôtel-Dieu Saint-Éloi de Montpellier et, en 1727 et 1732, à la pharmacie de Tarascon. Aussi, est-il possible d'attribuer à la manufacture de Jacques Ollivier la série des pièces ornées, en bleu de cobalt et brun de manganèse, de têtes d'anges et de fruits pendants, datable de la fin du 17^e et du début du 18^e siècle. Il convient cependant de nuancer les attributions à un atelier précis en constatant l'existence de plusieurs types, définies par des différences morphologiques et des variations dans la qualité

12. Jean Thuile avait publié, en 1937, *Les pots de pharmacie de l'hôtel de la Miséricorde et le premier style de la faïence de Montpellier* et, en 1941, *Les pots de pharmacie de la Miséricorde et de l'Hôpital Général et leur attribution aux faïenceries montpelliéraines*.

13. Réalisées par Maurice Picon puis par Yona Waksman, université de Lyon-CNRS [UMR 5138].

d'émail. Il se peut qu'une bonne part des faïences de la Miséricorde provienne de la manufacture Ollivier, mais il y a de fortes chances qu'un ou d'autres ateliers montpelliérains, travaillant dans le même goût, aient copié, fourni ou réasorti le mobilier de la pharmacie. Toutefois, si la diversité des ateliers est soupçonnée, la présence de plusieurs mains de décorateurs est certaine.

Le lot le plus récent est constitué de faïences qui ne furent probablement pas fabriquées à Montpellier. Au 19^e siècle, la plupart des manufactures locales ont périclité et les administrateurs du bureau de bienfaisance durent se procurer les vases de la nouvelle pharmacie chez des fabricants étrangers à la ville. Peut-être faudrait-il chercher leur origine du côté de Moustiers-Sainte-Marie ou de Varages, centres de production provençaux où les religieuses se sont aussi approvisionnées en petits pots cylindriques sous certains desquels est apposée au tampon la marque : « *Féraud à Moustiers* ».

Si les lots importants de faïences représentent des jalons de l'histoire de la Miséricorde, en étant entrés lors des grands moments de l'Œuvre, il ne faut cependant pas les considérer comme les seuls chargés d'informations. En effet, l'hétérogénéité est aussi un précieux témoignage sur l'état d'esprit des religieuses qui s'occupaient de la pharmacie en obéissant à un souci d'économie. Bien que dépareillés, les quelques pots, encore rangés sur leurs étagères, demeurent ainsi comme un dernier signe matériel des mentalités d'un temps révolu où rien n'était gaspillé. Les Filles de la Charité ont joué un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine pharmaceutique. Soucieuses du bien des pauvres, elles ont géré au mieux, dans l'intérêt de ceux-ci, le mobilier mis à leur disposition, l'entretenant avec soin et économie, renouvelant les pièces cassées, l'enrichissant lors des grandes mutations de l'Œuvre.

[JLV]

L'Œuvre de la Miséricorde à travers les tableaux d'Eugène Devéria et d'Auguste-Barthélémy Glaize

Si l'aménagement de la chapelle des Filles de la Charité et des dames de la Miséricorde eut lieu en 1830, ce n'est qu'une décennie plus tard que le chœur de l'église fut décoré. C'est ainsi qu'en 1839 puis en 1846, on fit appel à deux peintres de tout premier plan de la génération romantique, Eugène Devéria (1805-1865) et Auguste-Barthélémy Glaize (1807-1893)¹. Cette commande s'inscrit dans un tournant de la vie artistique à Montpellier. En effet, François-Xavier Fabre, qui fonda, en 1825, le musée mais également une école de dessin dédiée aux jeunes talents, veillait scrupuleusement au respect des principes artistiques défendus par son maître David : un style néoclassique fondé sur la perfection du dessin. Très attentif aux acquisitions qui venaient enrichir la collection du musée, Fabre, jusqu'à sa mort en 1837, ne sollicita jamais l'État pour recevoir en dépôt un de ces chefs-d'œuvre romantiques qui bouleversaient les codes de l'art aux Salons parisiens.

Au regard de cette histoire, la commande en 1839 de *La Charité de saint Vincent de Paul* à Eugène Devéria fait figure d'évènement à Montpellier. L'artiste est un des phares du romantisme, depuis son triomphe à l'âge de 22 ans au Salon de 1827 avec sa *Naissance d'Henri IV* (Paris, musée du Louvre). Dans cette toile haute en couleur, l'artiste proposait un coloris d'une richesse et d'une audace inédites, qui avait conduit la critique à le qualifier de « Véronèse français² ». Les succès se poursuivent dans les Salons suivants, jusqu'à ce que Devéria obtienne en 1838 une très ambitieuse commande dans le Sud de la France : réaliser le décor complet, à fresque, de la cathédrale Notre-Dame des Doms d'Avignon. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer, la même année, un premier passage documenté d'Eugène Devéria à Montpellier. Il y fait la connaissance de François Sabatier, riche intellectuel et amateur d'art dont il exécute le portrait (Montpellier, musée Fabre). Dans les années suivantes, Devéria travaille pour la famille Sabatier

1. Ces tableaux sont classés au titre des Monuments historiques (le 20/12/1911 pour le Devéria et le 22/05/2003 pour le Glaize).

2. Et notamment Théophile Gautier, *Histoire du romantisme*, Paris, G. Charpentier, 1874, p. 191.



en décorant le château d'Espéran près de Saint-Gilles-du-Gard³. En 1839, un second passage à Montpellier est à nouveau mis en évidence par l'apparition récente d'un dessin en collection particulière daté de 1839, un *Portrait de Pierre Cabanel*, grand frère du jeune Alexandre Cabanel, dont l'épouse était cousine de Devéria. C'est dans ce contexte d'échange et de diffusion de son art dans le Sud de la France que Devéria reçut la commande de *La Charité de saint Vincent de Paul*, peint à Avignon et envoyé à Montpellier en 1839. Cette toile est ainsi une des premières œuvres romantiques du patrimoine montpelliérain.

Portrait de Pierre Cabanel (1807-1850), Eugène Devéria, 1839. Dessin aux trois crayons. Collection particulière.

3. Florençon (Patrick). « Les Sabatier d'Espéran, une famille d'esthète et de mécènes ». *Le Château d'Espéran, Maison des illustres*. DRAC Languedoc-Roussillon, CRMH, Montpellier, 2015, p.16-27.

La Charité de saint Vincent de Paul. Eugène Devéria, 1839. Huile sur toile. Chapelle de la Miséricorde, Montpellier.

Les Dames de la Miséricorde. Auguste-Barthélémy Glaize, 1846. Huile sur toile. Chapelle de la Miséricorde, Montpellier.

Le tableau, de grandes dimensions, présente dans un cadrage vertical les bonnes œuvres des Filles de la Charité entourant leur fondateur, saint Vincent de Paul. La scène se déroule dans le Paris du 17^e siècle : Vincent de Paul est entouré de trois sœurs de la compagnie des Filles de la Charité, congrégation qu'il fonda en 1633, dédiée au secours matériel et spirituel des plus pauvres. La scène semble se dérouler dans un quartier en ruine, peut-être sinistré à la suite d'un incendie. À gauche deux misérables, disposés au premier plan, en figure de repoussoir, permettent de creuser la perspective et sont des citations des grandes compositions de Véronèse qui utilisait souvent ce procédé. Au centre, deux femmes, dont une mère accompagnée de ses enfants, reçoivent de la soupe d'une sœur, tandis qu'à droite, deux autres religieuses accueillent une jeune fille voulant rejoindre l'ordre. La double mission d'aide matérielle et spirituelle de l'ordre est ainsi évoquée. Vincent de Paul domine l'ensemble de la scène, et semble rendre grâce à Dieu par la prière. Si les couleurs dominantes de la toile sont plutôt froides, la touche est généreuse et épaisse, particulièrement savoureuse dans le rendu des plis des coiffes des sœurs. Le tableau mélange de manière habile deux aspects caractéristiques de la peinture romantique : à la fois le goût pour le passé national, mais en même temps un intérêt prononcé pour les sujets sociaux ou misérabilistes, intérêt qui ira en s'accroissant à partir de 1848 et sous le Second Empire.

En 1846, c'est à Auguste-Barthélémy Glaize qu'est commandée une seconde toile, *Les Dames de la Miséricorde*, en pendant au premier tableau. Glaize, né à Montpellier, a suivi à Paris les leçons d'Eugène Devéria, son aîné de seulement deux ans. Dès 1835, Glaize expose au Salon parisien des scènes de genre, des sujets historiques ou des peintures religieuses. Son goût pour les couleurs vives, suaves et séduisantes atteste de sa dette manifeste à l'égard de Devéria. En





Portrait de François Sabatier (1818-1891), Eugène Devéria, 1838. Huile sur toile. Montpellier, musée Fabre.

4. Montpellier, cathédrale Saint-Pierre (*Saint Roch et les pestiférés*, inscrit MH le 03/03/2004) ; église Saint-Denis (*Transverbération de sainte Thérèse*, 1841, *Christ au milieu des malades*, 1846, œuvres classées MH le 09/05/1981) ; église Saint-Roch (*Saint Roch distribuant ses biens aux pauvres*, 1839, *Saint Roch soignant les pestiférés*, *Mort de saint Roch* et *Portrait du prêtre fondateur B. Recluz en 1847*, œuvres classées MH le 28/04/2006). Hélène Palouzié, « Les Œuvres d'art de l'église Saint-Denis », *Saint-Denis de Montpellier, Génèse et évolution d'une paroisse, Montpellier*, Édition de l'Espérou, 2009, p. 99-101. Les tableaux de Glaize consacrés à la vie de saint Roch et conservés dans l'église du même nom sont ainsi très proches du tableau de Devéria pour la chapelle de la Miséricorde.

5. Puéchabon, église de l'Immaculée conception ; Lodève, cathédrale Saint-Fulcran ; Aigues-Mortes, chapelle des pénitents blancs.

1838, dans le catalogue du Salon, il est mentionné comme résidant près d'Avignon : il est possible que le Montpelliérain ait suivi son maître lors de son séjour en Provence. L'année suivante, en 1839, il expose au Salon de la Société des Amis des arts de Montpellier, dont le catalogue indique qu'il réside également dans la ville. Tout au long des années 1840 et 1850, Glaize conserve des liens étroits avec Montpellier, que ce soit par ses expositions répétées au Salon de la ville (1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851), son rôle de portraitiste des plus grandes familles de la région (et en particulier du collectionneur et mécène Alfred Bruyas) ou par la production de multiples toiles destinées à décorer, outre la chapelle de la Miséricorde, bien d'autres églises de Montpellier⁴ et de sa région⁵. Ces multiples productions se poursuivent ensuite à Paris, lorsque Glaize réalise des décors pour Saint-Sulpice, Saint-Eustache, Saint-Gervais ou Notre-Dame de Bercy.

Là où le tableau de Devéria illustrait les bonnes œuvres de la congrégation de religieuses, celui de Glaize représente l'implication des femmes laïques de la haute société, les Dames de la

Miséricorde, dans cette société religieuse. Représenté à droite, saint Vincent montre aux Dames de la Miséricorde, élégamment vêtues, une pauvre femme entourée de ses enfants. Certaines d'entre elles renoncent à leurs bijoux, qu'elles placent dans une corbeille, pour venir en aide aux pauvres. Sur la paroi du mur, deux citations de la Bible sont inscrites : « *Sinite parvulos venire ad me*⁶ et *Edent pauperes et saturabentur*⁷ », évoquant la mission de soutien à l'égard des pauvres que défendait « Monsieur Vincent ». Le tableau fait l'apologie de l'engagement religieux et social de ces femmes laïques, et entre en résonance avec l'action des Dames de la Miséricorde de Montpellier du 19^e siècle.

Ces deux tableaux sont des illustrations remarquables de la très forte popularité de la figure de saint Vincent de Paul dans l'histoire de la peinture, dès le 18^e siècle. Au 19^e siècle, on ne compte presque aucun Salon sans une peinture ou une sculpture relative à ce personnage. Les tableaux de Charles Meynier, *Saint Vincent de Paul prêchant la charité aux dames de la cour de Louis XIII* (1824, Lyon, église primatiale Saint-Jean) ou de Paul Delaroche, *Saint Vincent de Paul prêchant en présence de la cour de Louis XIII pour les enfants abandonnés* (1824, localisation actuelle inconnue) ont pu nourrir le tableau de Glaize. La popularité des sujets relatifs à ce saint est à inscrire dans un mouvement de renouveau spirituel et apostolique dans la France romantique au lendemain de la Révolution, qui eut pour conséquence une multiplication des commandes de peintures religieuses pour les édifices religieux. Les sujets exaltant l'engagement social de l'Église étaient très appréciés, à une époque où le catholicisme social était en pleine éclosion en France. Ainsi, lorsque Frédéric Ozanam fonde en 1833 une Société d'aide aux plus démunis, c'est sous le patronage de saint Vincent de Paul qu'il place son action. Ces deux tableaux sont ainsi de beaux témoignages des transformations à la fois esthétiques et religieuses dans la France romantique, et de leurs influences sur la commande et l'art à Montpellier.

6. « Laissez venir à moi les petits enfants », Matthieu, 19 : 14.

7. « Les pauvres mangeront et seront rassasiés », Psaume 21 : 27.

[PS]

LE CICRP

Le Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du Patrimoine (CICRP) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) implanté à Marseille sur le site d'une ancienne manufacture de tabacs de la SEITA, dans le quartier de la Belle-de-Mai.

Il assure des missions de service public dans le domaine de la connaissance, la préservation et la restauration de biens culturels publics ainsi que les biens culturels privés protégés au titre des monuments historiques.

Il œuvre pour les musées de France, les monuments historiques, les archives, les bibliothèques, les centres d'art, les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) ou toute autre institution conservant des biens culturels.

Ses domaines de compétence sont les suivants : les matériaux et créations des 20^e - 21^e siècles, les arts graphiques, la peinture de chevalet, la peinture murale, l'art et les matériaux contemporains, la pierre, la conservation préventive, notamment les problématiques de contamination biologique (moisissures et infestations).

L'une des missions premières du CICRP est d'accueillir des œuvres en restauration et d'accompagner ces opérations en offrant des équipements et des moyens humains qui permettent à des restaurateurs libéraux de mener leurs travaux dans les meilleures conditions : sécurité, assistance scientifique et technique.



D'autre part, le CICRP mène des études et des recherches liées aux problématiques de la conservation et de l'altération des matériaux du patrimoine. Ces activités sont nombreuses puisqu'elles concernent le domaine de l'archéologie, du bâti et de la peinture murale, du Moyen Âge au 19^e siècle, la peinture de chevalet, classique, moderne ainsi que l'étude très spécifique du comportement de matériaux contemporains.

Il bénéficie d'un équipement d'analyse et d'investigation conséquent et constitue, en région, le plus important laboratoire public voué à la recherche.

Il participe ou conduit dans ce cadre des programmes de recherche français, européens ou internationaux.

[JF]



La conservation-restauration de la *Sainte Famille* de Reynaud Levieux

La première mention de ce tableau à son emplacement actuel, dans la chapelle de la Miséricorde date de 1875. Mais c'est sans doute lors de son séjour attesté à Montpellier en 1648-1649, que Reynaud Levieux (1613-1699), peint cette *Sainte Famille*¹. C'est le seul tableau du peintre conservé à Montpellier. Originaire de Nîmes, contemporain et rival de Nicolas Mignard (1606-1668) qui lui souffla la commande du retable de la cathédrale de Nîmes en 1645², il s'installe définitivement à Rome en 1669 après un long séjour à Avignon. Ayant assimilé l'idéalisme gracieux de Raphaël dont il a copié les œuvres lors de sa formation à Rome à partir de 1635, Levieux s'inspire aussi du paysage architectural classique cher à l'univers intellectuel de Nicolas Poussin, dans l'entourage duquel il évolue à Rome.

Contemporain de la *Sainte Famille* de Villeneuve-lès-Avignon révélée par Henri Wytenhove en 1978, lors de l'exposition sur La peinture en Provence au 17^e siècle³, ce tableau a été présenté au musée Fabre de Montpellier pour l'exposition « Grand Siècle » en 1993⁴, et vient d'être restauré dans le cadre du partenariat entre la DRAC, la ville de Montpellier et le CICRP. Cette restauration a permis d'en redécouvrir la signature, « Levieux I. et f. », de retrouver les couleurs éclatantes d'origine et d'en mesurer ainsi toute l'importance sur la scène artistique provençale du 17^e siècle⁵. Après une étude préalable réalisée en 2015 au CICRP à Marseille, l'œuvre a bénéficié en premier lieu d'un dossier d'imagerie scientifique permettant de mieux mettre en valeur les altérations de l'œuvre et la connaissance de la composition.

L'imagerie scientifique

L'imagerie scientifique consiste en la déclinaison d'un dossier photographique en lumière directe et rasante et sous différentes longueurs d'ondes comme les infrarouges et les ultraviolets. Chaque examen est complémentaire et apporte des informations sur l'état de conservation de l'œuvre.

La radiographie a dévoilé un changement de composition insoupçonné. Avec cette technique, les matériaux les plus denses arrêtent le rayonnement et apparaissent en clair sur la radiographie (support bois, châssis, clous et certains pigments), tandis que les matériaux plus légers apparaissent plus sombres. Des compositions sous-jacentes réalisées avec des matières picturales denses se visualisent clairement à la radiographie. Cet examen



1. Tableau propriété de la Compagnie des Filles de la Charité, déposée par convention à la ville de Montpellier. Classé MH le 17/02/1995.
2. Tableau de l'Assomption déposé par l'État à la ville de Nîmes en 1910 conservé dans l'ancien Evêché de Nîmes, en cours de restauration au CICRP. Classé MH le 01/12/1913.
3. Tableau signé *Raynaudus Levieux Nemausensis int et Fet Avenione 1651*. Henri Wytenhove. *Reynaud Levieux et la peinture classique en Provence*. Aix-en-Provence, Édisud, 1990, p. 104.
4. Michel Hilaire. *Grand Siècle. Peintures françaises du 17^e siècle dans les collections publiques françaises*. Paris, RMN, 1993, p. 294.
5. Nous remercions Hélène Palouzié de nous avoir transmis son historique du tableau. Dossier conservé à la DRAC/CRMH/Archives et documentation.

Radiographie de la *Sainte Famille*.

montre deux personnages peints, dans une première composition, avec des positions et des proportions différentes de celles perceptibles à l'œil nu.

L'étude matérielle de l'œuvre a révélé un état plutôt contrasté entre le châssis et la couche picturale. La fragilité sur le plan de la conservation était due à une infestation d'insectes xylophages dans les bois du châssis et du cadre, dont l'attaque s'était aggravée depuis une dizaine d'années ainsi qu'une légère faiblesse au niveau de l'adhérence de la matière. En revanche, la couche picturale avait conservé une bonne authenticité en dehors d'un roussissement exagéré du vernis transformant le coloris et quelques usures et repeints révélées par l'imagerie et des tests de nettoyage. La peinture avait déjà subi une restauration dont on ignore tout.

L'intervention a eu pour but d'améliorer son état sanitaire, de consolider le châssis, de renforcer l'adhérence de la couche picturale et de rendre la couche picturale plus esthétique par un allègement du vernis et quelques retouches⁶.

L'intervention sur la couche picturale

Le châssis à écharpes choisi par l'artiste a été conservé. Il a été désinfecté et consolidé en l'épaississant sur sa face interne de manière très discrète. L'adhésion de la couche peinte a été assurée par adjonction d'un adhésif naturel⁷. La planéité de la toile a été améliorée par l'action modérée et combinée de pression, d'humidité, de chaleur et de tension sur une table aspirante qui permet de régler en douceur tous ces paramètres. Les quelques trous et déchirures ont été suturés et comblés de greffes de toile incrustées fil à fil.

La matière peinte, couverte d'un vernis roux, était par endroit légèrement « fripée » sous la forme d'une réticulation de la matière formant de petites crêtes aiguës alignées sur le réseau de craquelure. Cet état irréversible n'est pas gênant en matière de conservation ni esthétiquement. Cependant lors du précédent nettoyage ces crêtes avaient été un peu

usées et apparaissaient claires sur les sombres lors du dévernissage. Le vernis blond en atténuait les contrastes. Cependant cela est apparu plus gênant lors des premiers tests de dévernissage. Au contraire, au fond des creux d'écaillés, le vernis ancien était plus épais et difficilement accessible lors du nettoyage.

Il a été procédé à un allègement du vernis pour conserver une certaine enveloppe dorée du vernis ancien aminci afin d'éviter que n'apparaissent ces micro-usures. En particulier cette enveloppe était plus visible sur la robe de Sainte Anne : sa robe grise totalement dévernée serait apparue usée et très froide, sans vibration.

Cette opération a permis de découvrir la signature et de révéler des repentirs déjà mis en évidence par la radio. Ces repentirs sont la trace sous-jacente d'une première ébauche offrant quelques informations sur la genèse de l'œuvre. La précédente restauration les avait masqués, ils ont été atténués



ainsi que certains points d'usures. Une intervention de conservation-restauration est une étape privilégiée pour la connaissance d'une œuvre et permet de mieux comprendre le travail de l'artiste. Pour ce tableau, rare par son histoire et son état de conservation, l'intervention a amélioré son état esthétique tout en la préservant au maximum des attaques dues à son environnement.

[HG] [EHJ]

6. La restauration a été réalisée par l'Atelier Lazulum, composé de : Hervé Giocanti, conservateur-restaurateur d'œuvres peintes, diplômé du Master de Sciences et Techniques (Paris I), responsable de l'atelier, responsable du traitement du support ; Tiphaine Vialle et Mylène Bonnardel, conservatrices-restauratrices d'œuvres peintes, diplômées de l'École supérieure d'art d'Avignon. Le cadre a été restauré par l'Atelier Il Dito Magico : Bénédicte Streit, conservatrice-restauratrice spécialisée encadrement, et dorure sur bois.

7. Colle protéique aqueuse à base de collagène de vessie nataoire d'esturgeon.



Le tableau restauré.

Signature de Reynaud Levieux.



Châssis et toile avant restauration.



Les archives de l'Œuvre de la Miséricorde et du bureau de bienfaisance de Montpellier

(Archives départementales de l'Hérault, 12 HDT)

Avant son versement aux archives départementales de l'Hérault en 1985 par le bureau d'aide sociale de Montpellier, le fonds de l'Œuvre de la Miséricorde et du bureau de bienfaisance de Montpellier¹ a été classé en 1880, selon le premier cadre de classement des archives hospitalières de 1854, destiné à organiser les fonds hospitaliers antérieurs à 1790². En 2004, l'ensemble du fonds a fait l'objet d'un nouveau classement, reposant sur le cadre de classement de 1968 et intégrant les archives produites postérieurement à la Révolution. Comme l'Œuvre de la Miséricorde est uniquement gérée par la Ville de Montpellier à partir de 1870, les archives postérieures à cette date ont été restituées aux Archives municipales.

Malgré un caractère composite et parfois inégal, le fonds d'archives de l'Œuvre offre la possibilité de mieux appréhender les différentes étapes de l'évolution de cette institution hospitalière montpellieraine depuis le 17^e siècle.

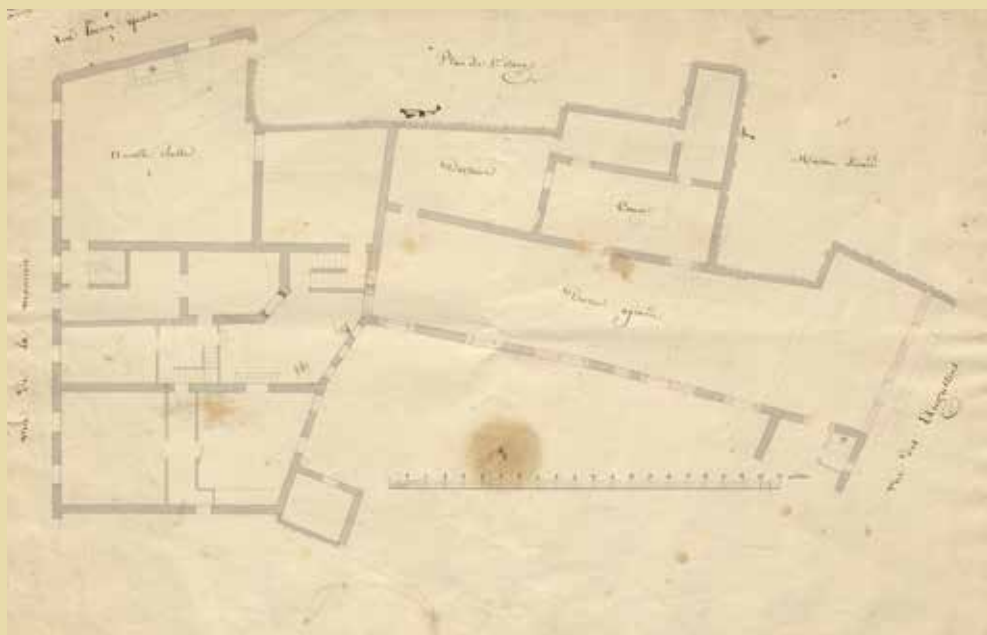
Les débuts de l'institution peuvent être étudiés grâce aux actes de fondations (12 HDT A 1) et aux titres de propriété (12 HDT B 1-20). Mais la partie la plus volumineuse du fonds ancien rassemble des documents de gestion. Elle se compose principalement de registres de comptabilité (12 HDT E 1-81), permettant de suivre l'action quotidienne de l'Œuvre de la Miséricorde. Les premières pages des registres

présentent ainsi la répartition des attributions des sœurs, puis les suivantes précisent la comptabilité des denrées distribuées aux pauvres. Au fur et à mesure du développement des activités de l'Œuvre, les renseignements se diversifient, attestant ainsi du développement, dans le tissu urbain, de la maison de la Miséricorde. Les pièces justificatives de comptabilité (12 HDT E 82-173) documentent également fidèlement les activités de l'Œuvre. Une apothicairerie permet ainsi la distribution de drogues pharmaceutiques et de médicaments. Les appointements annuels de chirurgiens et de médecins, l'achat et l'entretien de meubles (literie et cuisine), les sommes



Registre de comptes tenu par Madame de Ranchin, mère de la Miséricorde, 1643-1648. ADH 12 HDT E1.

Page de gauche :
Plan du 1^{er} étage de la maison de la Miséricorde. Lavis, 1837. ADH 12 HDT 202-6



versées à un père capucin pour desservir les chapelles des prisons, de même que la quantité de tissus achetés pour fournir des vêtements aux nécessiteux ou encore les distributions exceptionnelles à l'occasion d'épidémies (peste et choléra) sont autant d'éléments chiffrés qui peuvent être relevés dans les documents. Certains registres sont plus particuliers, tels les livres de comptabilité de l'Œuvre dite « des mariages » (12 HDT E 60 et 77) : les comptes et recettes, tenus par les trésorières de l'Œuvre, témoignent de la gestion de la rente de la maison que Monsieur Estève a donnée aux dames de la Miséricorde « afin de marier de pauvres filles d'honneur et sans reproche de la paroisse Saint-Anne de Montpellier ».

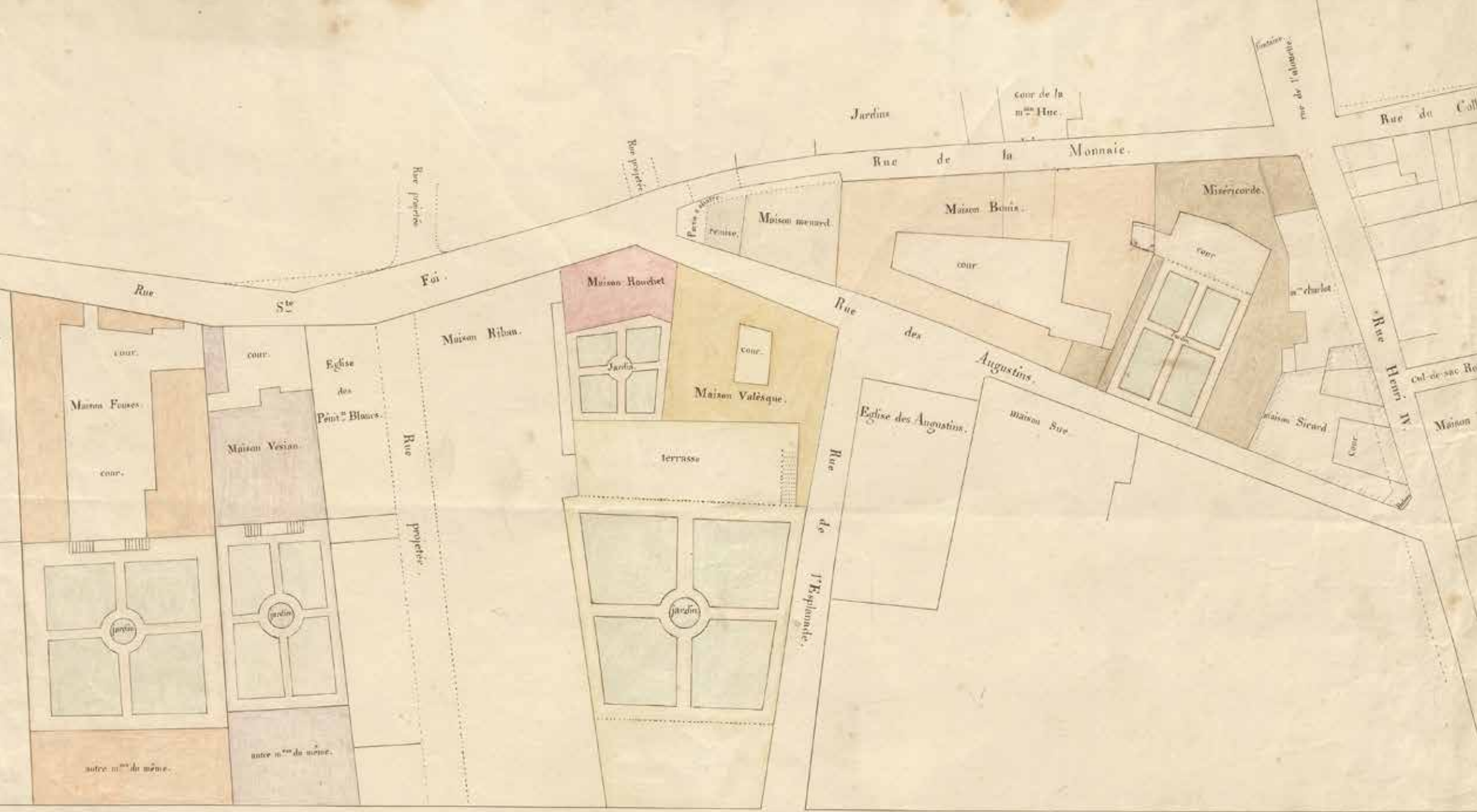
Après la Révolution, les sœurs de la Miséricorde poursuivent leurs activités charitables, adjoignant au nom de leur institution celui de bureau de bienfaisance. Elles

y ajoutent aussi l'accueil des orphelins, grâce à la fondation Caizergues en 1852 (12 HDT 1 N 9). Des plans aquarellés de la maison de la Miséricorde et de l'orphelinat du faubourg Boutonnet (12 HDT 1 N 9 et 2 O 3), restitués avec précision les bâtiments abritant les différentes activités charitables : salle de distribution et cuisine, dortoirs, salles de classe et de travail. Parallèlement les sœurs poursuivent leur mission d'assistance aux prisonniers de la maison d'arrêt de Montpellier. Le fonds conserve ainsi une série presque complète de listes nominatives de détenus, avec mention de leurs délits (12 HDT 1 P 12), apportant un autre éclairage sur le milieu carcéral de l'an XII jusqu'à l'avènement de la III^e République. Enfin, la comptabilité de l'institution postérieure à 1790 (12 HDT 1 P 1-13) permet de suivre son fonctionnement de plus en plus polyvalent, jusqu'en 1870, lorsque l'institution est

alors laïcisée et désormais gérée par la Ville. Les archives de l'Œuvre de la Miséricorde et du bureau de bienfaisance de Montpellier constituent ainsi un fonds d'archives hospitalières incontournable pour l'histoire de la ville.

[JD] et [RH]
sous la direction de Sylvie Desachy

1. Les archives de l'Œuvre de la Miséricorde et du bureau de bienfaisance de Montpellier, occupant 10,25 mètres linéaires, sont conservées en sous-série 12 HDT. L'inventaire est accessible en ligne sur le site Internet des archives départementales de l'Hérault : http://archives-pierresvives.herault.fr/archive/fonds/FRAD034_000000231.
2. L'inventaire de 1880 est conservé sous la cote 12 HDT 1 U 1.

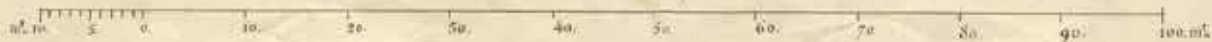


Route de Montpellier à Nîmes.

Esplanade.

Esplanade.

Echelle de 2 millimètres par mètre.



Bibliographie

Documents historiques sur l'Œuvre de la Miséricorde de la Ville de Montpellier, Impr. Jean Martel, 1840.

Le Livre d'or de la charité à Montpellier, textes réunis par P. Béal, chanoine, à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, Montpellier, Impr. de la Charité, 1899, p. 135-139.

Règlement pour le service de santé de la maison de Miséricorde et bureau de charité de Montpellier 22 juin 1824, signé par Creuzé de Lesser, préfet de l'Hérault.

Baumé (Antoine). *Éléments de pharmacie théorique et pratique*, Paris, Samson, 1773 et 1790.

Bosc (Jean-Louis). « Ce que fut la thériaque de Montpellier », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°367, 2010, p. 285-294.

Boudon-Millot (Véronique). « Aux origines de la thériaque : la recette d'Andromaque », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°367, 2010, p. 261-270.

Charlot (Colette). « L'Œuvre de la Miséricorde de Montpellier : son histoire et celle de son apothicairerie », Actes du 31^e Congrès international d'histoire de la pharmacie (Paris, 25-29 septembre 1995), Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 1996, p. 121-122.

Charlot (Colette). « L'apothicairerie de l'Œuvre de la Miséricorde », *Médecine, art et histoire à Montpellier*. Nunc Monspelienis Hippocrates, n° hors-série, Montpellier, Sauramps médical, 2002, p. 104-106.

Dervieux (Marie). *L'Œuvre de la Miséricorde, sa pharmacie, sa faïence*, thèse présentée à la faculté de pharmacie de Montpellier le 31 octobre 1986, Montpellier, 1986.

Descamps (Gabriel). « La pharmacie de l'hôpital de Tarascon : son origine et celle de ses faïences », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 151, décembre 1956, p. 424-428.

Dorveaux (Paul). *Les Pots de pharmacie : leurs inscriptions présentées sous forme de dictionnaire*, Paris, A. Maloine, 1908.

Dulieu (Louis). *Essai historique sur l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier (1183-1950)*, Montpellier, Impr. Déhan, 1953, p. 98, 137, 223, 317.

Dulieu (Louis). *La Pharmacie à Montpellier, de ses origines à nos jours*, Avignon, Les Presses universelles, 1973, p. 99, 105.

Dulieu (Louis). *Les Hôpitaux de Montpellier et leur histoire : passé, présent, avenir*, Anduze, Impr. AZ Offset, 1985.

Dumas (Robert). *Histoire de l'Hôpital général et de l'hôpital Saint-Charles de Montpellier*, Montpellier, Sauramps médical, 2002, p. 18, 50, 179-181.

Fabre (François). *L'Assistance sociale à Montpellier en 1941*, éditions Union des œuvres sociales de Montpellier, 1941, p. 88-95.

Florençon (Patrick). « Les Sabatier d'Espeyran, une famille d'esthète et de mécènes ». Le Château d'Espeyran, Maison des illustres. DRAC Languedoc-Roussillon, CRMH, Montpellier, 2015.

Hilaire (Michel). *Grand Siècle. Peintures françaises du 17^e siècle dans les collections publiques françaises*. Paris, RMN, 1993, p. 294.

Jones (Colin). « Les Filles de la Charité dans l'hôtel-Dieu Saint-Éloi de Montpellier, 1667-1789 », *Bulletin historique de la Ville de Montpellier*, 1985, p. 3-9.

Kagan (Judith). « Le patrimoine mobilier hospitalier, patrimoine privé ? », *De la collection au lieu de mémoire. Le patrimoine mobilier privé*, Actes du colloque des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, Montpellier, 1998, Arles, Actes Sud (sous la direction d'Hélène Palouzié), 1999, p. 45-56.

Leenhardt (Albert). *Charité montpelliéraine. La Miséricorde et le bureau de bienfaisance*. Montpellier, Impr. Causse, Graille et Castelneau, 1936, p. 1-20.

Miguet (Vivienne), Hyacinthe (Rafael), Aubail (Yvette). *Inventaire du fonds de l'Œuvre de la Miséricorde de Montpellier (1643-1793)*, 12 HDT, Montpellier, archives départementales de l'Hérault, 2004.

Nougaret (Jean). *Montpellier monumental*, Monum/éd. du Patrimoine, 2005, p. 94-95 et 113-115.

Palouzié (Hélène). « L'Œuvre de la Miséricorde à Montpellier et le devenir des ensembles chapelles-apothicaireries de l'Hérault », *Regards sur le patrimoine hospitalier*, Arles, Actes Sud, 2003, p. 171-181.

Palouzié (Hélène). « Les Œuvres d'art de l'église Saint-Denis ». *Saint-Denis de Montpellier, Genèse et évolution d'une paroisse*, Montpellier, Édition de l'Espérou, 2009, p. 99-101.

Parojcic (Dusanka), Stupar (Dragan), Mirica (Milica). *La Thériaque : Médicament et antidote*, Vesalius, IX, 2003, p. 28-32.

Plouvier (Martine). « Le décor intérieur des apothicaireries hospitalières en Languedoc », Actes du 110^e Congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, p. 290-305.

Poisson (Olivier). « In situ ? Réflexions sur la protection des objets mobiliers », *Meubles et immeubles*, Actes des entretiens du patrimoine de 1992, abbaye aux Dames de Saintes, Paris, 1993, p. 107-113.

Poisson (Olivier). « Trésors d'églises et musées d'art sacré », *Patrimoine, temps, espace. Patrimoine en place, patrimoine déplacé*. Actes des entretiens du patrimoine de 1996, Théâtre national de Chaillot, Paris, Fayard/Éditions du patrimoine (sous la direction de François Furet), 1997, p. 215-220.

Rességuier (Bernadette de). « L'hôpital de Pont-Saint-Esprit », *La pharmacie hospitalière et son matériel. Journée d'étude d'Yssingeaux (5 août 1995)*, Vassiveaux, Impr. départementale, 1997, p. 81-94.

Thuile (Jean). « Les pots de pharmacie de l'hôtel de la Miséricorde et le premier style de la faïence de Montpellier », *Céramique-Verrerie-Émaillerie*, n° 17, mai 1937, p. 195-198.

Thuile (Jean). « La pharmacie de l'hôpital de Pont-Saint-Esprit », *Céramique-Verrerie-Émaillerie*, n° 22, novembre 1937, p. 397-401.

Thuile (Jean). « Les deux dépôts de céramiques d'Arles-sur-Rhône », *Céramique-Verrerie-Émaillerie*, n° 31, septembre-octobre 1938, p. 305-316.

Thuile (Jean). « Les pots de pharmacie de La Miséricorde et de l'Hôpital général et leur attribution aux faïenceries montpelliéraines », *Séances et travaux de la Société d'histoire de la pharmacie*, tome unique pour 1941 à 1945 (1941), p. 79-86.

Thuile (Jean). *La céramique ancienne à Montpellier du XVI^e au XVIII^e siècle, ses rapports avec la faïence nîmoise des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champrosay, 1943.

Vayssettes (Jean-Louis). « La collection de céramiques montpelliéraines de l'apothicairerie de la Miséricorde », *Regards sur le patrimoine hospitalier : apothicaireries, chapelles et mobilier*, Arles, Actes Sud, 2003, p. 182-191.

Vayssettes (Jean-Louis) et Vallauri (Lucy) [dir.]. *Montpellier, terre de faïences. Potiers et faïenciers entre Moyen Âge et XVIII^e siècle*, Milan, Silvana Editoriale, avril 2012.

Wytenhove (Henri), Reynaud Levieux et la peinture classique en Provence. Aix-en-Provence, Édisud, 1990, p. 104.

Pages précédentes :

Plan des propriétés le long de la rue de la Monnaie, 1815-1826. ADH 12 HDT 202-1

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles
(DRAC) Occitanie

Conservation régionale des
monuments historiques (CRMH)
Hôtel de Grave

5 rue de la Salle l'Évêque - CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2

Tél. 04 67 02 32 00

Hôtel Saint-Jean

32 rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Directeur de la publication

Laurent Roturier, directeur régional
des affaires culturelles

Rédacteur en chef

Laurent Barrenechea, conservateur
régional des monuments historiques

Coordination scientifique

Hélène Palouzié, conservatrice
régionale des monuments historiques
adjoite, site de Montpellier

Coordination éditoriale

Fabienne Tuset, secrétaire
de documentation

Graphisme

Charlotte Devanz

Relecture

Stéphanie Quillon

Photogravure et impression

Pure impression, Mauguio

Achévé d'imprimer

Août 2018

Dépôt légal

Septembre 2018

ISBN n° 978-2-11-152598-6

Crédits photographiques

Sauf mention contraire, les photographies sont de Jean-François Peiré,
DRAC Occitanie.

CICRP : 62 (photo Jean-Paul Vandenbosche et Émilie Hubert-Joly), 63,
64, 65 (photo Caroline Martens)

Région Occitanie, Inventaire général : 44 à 51 (photo Marc Kérignard)
Musée Fabre, Montpellier-Méditerranée-Métropole : 57, 60 (photo
Frédéric Jaulmes)

Archives départementales de l'Hérault (ADH) : 6, 15, 24, 25, 66, 67,
68, 69

Archives de la Ville de Montpellier (photo Franck Balluet) : 10, 11, 13, 18
Isa Barbier (Galerie AL/MA) : 39

Guilhem Vandenhoute : 28

Remerciements

Bernadette de Brunelis, Sylvie Desachy, Françoise Durand, Claire
Garcia, Michel Hilaire, Isabelle Hirschy, Bruno Jouve, Chantal Marion,
Caroline Matte, Tony Simone, Guilhem Vandenhoute, Olivia Voisin.

Nos plus profonds remerciements vont à Jean-François Peiré.

monuments du objets

Édités par la direction régionale des affaires culturelles Occitanie (conservation régionale des Monuments historiques), les ouvrages de la collection « Duo » proposent au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Patrimoine du XX^e siècle » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

L'Œuvre de la Miséricorde de Montpellier

Propriété de la ville de Montpellier, l'apothicairerie et la chapelle de l'Œuvre de la Miséricorde, forment un ensemble patrimonial qui occupe une place importante dans l'histoire de Montpellier et dans celle des institutions de bienfaisance et hospitalières. Ces bâtiments, dont le triple intérêt historique, architectural et artistique est clairement identifié par le classement au titre des Monuments historiques, conservent un ensemble de tableaux et de faïences du 17^e au 19^e siècle constituant une collection unique, encore en place dans son lieu d'origine. Il s'agit d'une source d'information exceptionnelle pour la connaissance et la mémoire du secours social comme pour l'histoire de l'art à Montpellier. Aujourd'hui, la Miséricorde est un des lieux les plus visités de la ville.



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie
ISBN : 978-2-11-152598-6
Diffusion gratuite - NE PEUT ÊTRE VENDU

